



L'AVENIR DU NORD

1897-1934

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 51.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 21 DEC. 1934

UN GOUVERNEMENT SANS PRESTIGE

COURTES REFLEXIONS SUR DES FAITS EVIDENTS

De la lutte des partis politiques et des incidents journaliers auxquels elle donne lieu depuis quatre ans, il résulte, en ce moment, une situation économique déplorable et un malaise général d'une gravité persistante. Le gouvernement conservateur dirigé par M. Bennett n'a pas su trouver de remèdes à nos maux qu'il avait promis de guérir.

Si, aujourd'hui, l'on posait nettement au peuple canadien la question en lui demandant s'il est ou non satisfait de la manière dont il a été gouverné depuis 1930, sa réponse serait assurément négative.

La crise qui a amené les torques au pouvoir n'était pas une crise due au gouvernement libéral, mais une crise profonde et universelle. Pourtant, M. Bennett l'avait attribuée à la politique de M. King et il assura l'électorat — qui, malheureusement, la cru — qu'il la ferait disparaître en quelques mois s'il arrivait à la direction des affaires du pays.

Or, M. Bennett est premier ministre depuis quatre ans. A-t-il pourvu aux besoins du redressement financier, s'est-il attaché, d'une manière intelligente et effective, à porter remède au mal du chômage qui nous ronge ?

Non, de là. Malgré des lois expéditives, votées à la hâte pour donner le change au public berné par ses promesses, M. Bennett a fait de son gouvernement une dictature hypocrite qui n'a remédié à rien.

Nos industries, notre commerce, nos chemins de fer, les affaires en général ont périé. Et, surtout, M. Bennett n'a pas su fermer la plaie vive du chômage.

Nos lecteurs doivent se souvenir que nous avons prévu ce qui arrive.

A cause de son impuissance, conséquence de son inhabileté, le gouvernement Bennett a vu sa popularité artificielle s'évanouir dès la première année de son existence.

Lechumbug du premier ministre a vite éclaté au grand jour.

L'une des causes les plus agissantes de l'abaissement progressif de la confiance populaire dans le gouvernement a été sa politique de haute protection qui n'a fait qu'accroître les difficultés qui ont entravé le commerce canadien. L'opposition à la doctrine économique du gouvernement Bennett émane de toutes les parties du pays. Il n'y a plus que le sentiment étroit, égoïste de parti qui garde encore quelques partisans au ministère.

Est-ce que le fait d'être le parti possédant le plus de voix à la Chambre autorise les conservateurs à dire qu'ils ont bien gouverné et à nier le gâchis que nous connaissons et dont ils sont responsables ? Le résultat des élections provinciales ou complémentaires qui leur ont été adverses, récemment, leur nie le droit d'affirmer qu'ils ont l'appui de l'opinion canadienne.

M. Bennett et ses collègues jouent aux hommes d'Etat et ils n'ont pu rien faire pour alléger les misères qu'en vulgaires magiciens ils promettaient de faire disparaître en un tournemain.

Nous comprenons que ces farceurs cyniques ne soient pas pressés de venir rendre leurs comptes au peuple.

Malgré son talent — car il paraît qu'il en a — malgré le travail de dictateur qu'il s'impose, le bagage de M. Bennett, devant ceux qui voient, comprennent et apprécient sérieusement, se compose de formules sonores où il fait cliqueter les mots et les termes grandiloquents.

Le peuple du Canada est fatigué de ces pièces pyrotechniques qui produisent un éclair fugitif aussitôt suivi de la plus complète obscurité.

Avant de reviser la Constitution, l'électorat canadien veut reviser son jugement de 1930.

LE FRANC

Le notaire Joseph-N. Cardinal -- 1808-1838

(Écrit pour L'AVENIR DU NORD)

Les registres de la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay s'ouvrent en 1735. Une mission, qui avait sa chapelle, était établie là, desservie du Sault-Saint-Louis, bien auparavant, dès 1684, et la paroisse n'a été canoniquement érigée que beaucoup plus tard, en 1845. Mais il y aura exactement deux cents ans l'année prochaine, en 1935, que, par la tenue des registres, l'organisation régulière de l'établissement religieux et paroissial existe. On se propose de célébrer, à l'été, ce deuxième centenaire, et un comité des fêtes s'est formé, qui n'a fait l'honneur de me charger d'écrire, pour l'occasion, une histoire condensée et populaire de cette paroisse qui se trouve être la plus ancienne en date du diocèse de Valleyfield. Il me fallait naturellement, pour remplir l'honorable tâche, commencer par me documenter. Je viens de passer, dans ce but, à la mi-décembre, quatre ou cinq jours à consulter, aux archives de l'évêché, les vieux papiers du "cartable" de Châteauguay. J'y ai trouvé, cela va sans dire, des choses bien intéressantes. J'extrait de mes notes, à l'intention de mes lecteurs de L'Avénir du Nord, quelques souvenirs concernant le notaire Cardinal, l'un des héros, et l'une aussi des victimes, des événements de 1837-1838, qui avait, comme l'on sait, son étude à Châteauguay.

Joseph-Narcisse Cardinal, né à Saint-Constant le 8 février 1808, avait fait ses classiques au collège de Montréal, chez les jésuites, et il reçut sa "commission" de notaire en 1829. Il s'établit aussitôt à Châteauguay, et il se maria jeune, car, à sa mort, en 1838, il devait laisser à sa veuve cinq enfants, et il n'avait alors que trente ans. En 1834, il fut élu député de Laprairie à l'Assemblée législative. Dès 1831, dans les réunions de paroisse qui ont lieu à Châteauguay, à propos des "réparations" à faire à l'église, chez le notaire LePailleur, sous la présidence de William Dalton, le notaire Joseph-Narcisse Cardinal agit, comme secrétaire à plusieurs reprises. Ces assemblées de paroisse se succèdent fréquemment et elles sont plutôt tumultueuses. Les gens du haut et les gens du bas, ceux-ci partisans de LePailleur et de Cardinal, s'en tenant aux "réparations" sur l'ancien site, ceux-là, partisans de Couillard, arguant pour un changement de site, discutent, se chamaillent et se chicangent comme de vrais fils de Normands qu'ils sont. Et ces chicanes durent pendant des années, au moins jusqu'aux "troubles" de 1837-1838, sous le curé Grenier d'abord (1825-1833), puis sous le curé Jean-Baptiste Labelle (1833-1840), qu'il ne faut pas confondre avec le curé Antoine, de Saint-Jérôme, qui venait de naître à Sainte-Rose en 1833. Cardinal, dans ces discussions, n'est pas le moins ardent et il se montre de tempérament plutôt vif et "brouillon". Dans une lettre, datée du 11 juin 1834, adressée au curé-missionnaire Marcoux, du Sault-Saint-Louis, le délégué de Mgr Lartigue pour enquêter à Châteauguay, il ne craint pas de contredire son curé, M. Labelle, et de lui reprocher verbalement de trop favoriser les gens du haut au détriment des gens du bas. C'est évidemment un homme en vue, qui se met volontiers de l'avant, avec même un peu d'outrance. Il n'est pas sans doute étranger au fait qu'on en vint à un coûteux procès devant les tribunaux civils, à l'issue duquel ceux du bas l'emportèrent sur ceux du haut. Tout cela est à retenir pour mieux comprendre le rôle qu'il a joué à l'occasion des "troubles" politiques et qui devait le conduire hélas ! jusqu'à l'échafaud.

Cardinal se tint tranquille — écrit L.-O. David — pendant l'insurrection de 1837. — Il croyait et disait à qui voulait l'entendre que cette rébellion était une échauffourée et qu'aucun mouvement ne réussirait sans l'aide des Américains. Il voulait une action sérieuse, faite avec de l'argent, des fusils et des canons, ayant pour but l'indépendance du pays. Les derniers actes du gouvernement (Gosford) et les propositions de John Russell (au parlement anglais) l'avaient convaincu que l'émancipation seule sauverait la liberté du pays. Il cachait si peu ses sentiments que son abstention en 1837 n'empêcha pas les bureaucrates du comté de Laprairie (dont il était le député) de chercher à le faire arrêter. Sur le conseil de sa femme et de ses amis, il se rendit aux Etats-Unis, à Covington, où il rencontra Nelson et d'autres "patriotes" réfugiés là. Un seul sentiment anima bientôt tous

ces braves gens: rentrer au pays les armes à la main. Cardinal promit de se dévouer pour la cause, revint au Canada et travailla à l'insurrection de 1838, croyant que des secours viendraient des Etats-Unis. Le 4 novembre, Cardinal était avec Duquette (son clerc à son étude) à la tête des "patriotes" qui tentèrent de s'emparer des armes des sauvages de Caughnawaga (Sault-Saint-Louis). Trahis par ceux qui devaient les aider, les "patriotes" échouèrent dans leur entreprise. Plusieurs d'entre eux, dont Cardinal et Duquette, furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal. Bientôt, ils étaient condamnés à mort. (Les Patriotes, par L.-O. David, page 199-207).

Or j'ai trouvé, dans le "cartable" de Châteauguay, qu'on conserve aux archives de Valleyfield, quelques lettres, que je n'avais encore lues nulle part, l'une de la main de Cardinal et à l'adresse de Mgr Bourget, et les autres de la main de Mgr et du curé Labelle de Châteauguay, qui me paraissent significatives et bien édifiantes. Voici ces lettres, que je reproduis d'après le texte original lu-même.

Le 26 novembre 1838, Cardinal, de sa prison de Montréal, écrit à Mgr Bourget: "Mgr l'évêque de Tennesse, — Douze d'entre nous ont été informés que leur procès aurait lieu après-demain, mercredi le 28 du courant, et, comme nous n'avons que peu de confiance en la justice des hommes, nous avons cru devoir recourir à celle de Dieu qui est certainement plus juste et qui n'a jamais failli. Nous confions en conséquence notre sort à la Providence, et, pour attirer plus sûrement ses faveurs, nous avons pensé qu'il nous était nécessaire de faire une sincère confession de nos nombreuses fautes. Plusieurs d'entre nous qui ont commencé des confessions à leur curé, M. Jean-Baptiste Labelle, de Châteauguay, désiraient le voir, pour continuer avec lui, s'il pouvait se faire qu'il viendrait demain. Ceux qui n'ont pas eu ce bonheur profiteraient de la présence de leur pasteur pour avouer leurs erreurs. Si cependant vous ne voyez aucun moyen que M. Labelle se rende ici demain, nous vous prions, au nom de Dieu, de venir vous-même afin de répandre sur nous les ineffables consolations de la religion. Outre le mérite que vous en aurez en présence du Seigneur, vous obtiendrez celui de notre éternelle reconnaissance et de nos prières dans le ciel. — Pour mes compagnons d'infortune et pour moi-même — J.-N. Cardinal — Daté de la prison de Montréal, ce 26 novembre 1838."

Mgr Bourget était en ce temps-là encore jeune évêque et il n'était que le coadjuteur de Montréal. Il avait été élu évêque de Tennesse en mars de l'année précédente (1837) et sacré le 25 juillet. Mais il vivait dans la ville, en qualité de secrétaire de Mgr Lartigue, depuis une quinzaine d'années et son esprit de charité était connu de tous. D'autre part, Cardinal, qui avait eu pourtant des démêlés avec son curé, M. Labelle, le demandait à l'évêque pour se confesser, ce qui constituait une belle preuve de sa foi vive et profonde. Les communications, à cette époque, n'étaient guère faciles. M. Labelle trouva le moyen de faire quand même venir M. Labelle à Montréal, ainsi qu'on va le voir.

Le 28 novembre 1838, Mgr Bourget écrivait au curé Labelle. — "M. Cardinal, tant en son nom qu'en celui de ses compagnons qui subissent actuellement avec lui leur procès, m'écrit de la prison pour me supplier de leur procurer l'avantage de vous voir et de se confesser à vous. C'est une grâce que l'on ne saurait refuser à des ouailles qui sont dans un semblable péril. M. Marcoux (missionnaire au Sault-Saint-Louis), à qui je confis la présente, doit faire ce soir un exprès (c'est-à-dire envoyer un commissionnaire spécial) et je vous prie de venir incessamment demain, laissant le soin de votre cure au missionnaire du Sault. Car il est à craindre que, s'il y a sentence de mort, l'exécution ne suive de près le jugement. — Ig., évêque de Tennesse."

Le même jour, 28 novembre 1838, Mgr Bourget écrivit à Cardinal lui-même. — "A M. J.-N. Cardinal, n.p. — Je viens de recevoir la vôtre du 26, et, pour me conformer à vos désirs et à ceux de vos onze compagnons, j'écris à M. Labelle afin de requérir son ministère en votre faveur. Comme un exprès sera expédié ce soir à Châteauguay,

ACHETONS CHEZ NOUS

Les Fêtes ramènent l'époque du magasinage le plus actif de l'année. Il y a les étreintes, les cadeaux de tous genres; il y a aussi le renouvellement de tant d'objets nécessaires, l'achat de nouveaux vêtements, et le reste...

Avez-vous songé qu'il serait possible de faire tous ces achats "chez nous" ?

Avant de vous adresser ailleurs, comme il arrive parfois — pour quoi n'allez-vous pas examiner l'assortiment des marchands de chez nous ?

S'il arrive, — et c'est la règle générale ! — que vos marchands aient en magasin ce qu'il vous faut, ne songez-vous pas que vous pourriez du même coup les encourager et y trouver votre avantage ?

Vous avez dans votre portefeuille l'argent que vous destinez aux grands magasins de l'extérieur. Voyez donc d'abord si, à prix égal, et avec des garanties égales sinon supérieures, votre fournisseur ne peut vous procurer ce qu'il vous faut.

Avez-vous pensé qu'en agissant ainsi vous épargneriez bien des démarches inutiles et peut-être coûteuses, et que vous contribueriez à la prospérité générale de notre région ? Nous avons tous besoin les uns des autres. Pourquoi, même en affaires strictes, ne pas préférer le prochain immédiat à l'étranger ? Pourquoi ne pas réserver aux nôtres le bénéfice légitime que vous iriez porter à des groupements composés d'étrangers à notre ville et qui ne contribuent en rien à notre vie municipale et paroissiale ?

L'achat chez nous est donc un devoir social commandé par une solidarité nécessaire et bienfaisante entre les citoyens d'une même localité. La prospérité des uns se reflète inévitablement sur les autres si chacun, vendeur, employeur ou acheteur, se pénètre bien de l'esprit civique.

Nos marchands locaux n'hésitent pas à grever leur budget pour soutenir les oeuvres philanthropiques qui profitent à notre population. De plus, par les taxes diverses qu'ils paient, ils contribuent aux frais d'administration de notre ville. Ils sont donc en droit d'attendre l'appui du public québécois.

Achetons "chez nous". Tout le monde s'en trouvera mieux.

LE PERE NOEL

J'étais tout petit, et déjà Noël était la fête des enfants, et aussi du temps de mon père, et du temps du grand-père de mon grand-père: le petit Jésus descendait par la cheminée et déposait des jouets dans les souliers des enfants sages. A la vérité, le petit Jésus était tellement subtil que personne ne l'a jamais vu ni entendu, et qu'il ne s'embarassait même point de passer par des conduits de radiateur, mais nul n'a jamais douté de son intervention personnelle dans les affaires des petits enfants.

Or, je n'entends plus aujourd'hui parler de ce petit Jésus; il est en revanche beaucoup question d'un personnage qu'on appelle le Père Noël, et dont l'identité m'intrigue fort. Qui est le Père Noël ?

Ce qui le distingue essentiellement du petit Jésus, c'est qu'on le voit, et on se montre familièrement, en chair et en os, chez d'ingénieux commerçants. C'est un vieillard chenu et voûté, avec des cheveux longs et une grande barbe en désordre; il a un vêtement ample et traînant qui tient de la houppelande, de la robe de chambre et de la douillette ecclésiastique.

Qu'est donc devenu le petit Jésus ? Est-ce lui qui, avec l'âge, est devenu le Père Noël ? Je pouvais croire qu'il avait vieilli en même temps que moi et que ses cheveux avaient blanchi comme les miens; mais le petit Jésus avait eu pendant si longtemps une impérisable jeunesse et il n'avait pas pu, tout à coup, en l'espace de quelques lustres, vieillir à l'égal d'une simple et humble créature humaine.

Le Père Noël était-il sur les bords de la Seine un avatar de saint Nicolas ? On sait que cet illustre thaumaturge est chez nos voisins de Belgique le grand distributeur de jouets. Le Père Noël est, en effet, comme saint Nicolas, un grand vieillard chenu, mais la ressemblance s'arrête là, car saint Nicolas a une histoire positive et merveilleuse que tout le monde connaît; ce n'est pas le Père Noël qui a été évêque de Myre, et qui a rassemblé pour les ressusciter les corps dépecés des petits garçons dans le sauloir. Les jeunes Flamands et les jeunes Wallons ne seraient point d'ailleurs disposés à laisser se faire la confusion; ils savent très bien que saint Nicolas s'honore le 6 décembre et non le 25; astucieux, ils fêteraient volontiers les deux, mais les parents, je ne sais pourquoi, s'opposent à cette double dévotion.

Le mythe du petit Jésus s'est-il transformé avec le temps, tout ainsi que les calèches de mon enfance ont fait place aux torpedos ? Ce vieillard courbé et cassé serait donc le signe du progrès ? J'ai peine à le croire. Il faut un autre héros à ce siècle sportif et alerte. Comment veut-on qu'un père Noël, plus vénérable qu'ingambe, se livre à des acrobaties comme de monter sur les toits et de descendre par les cheminées ?

Et puis, qui ose parler de mythe ? Le petit Jésus n'est pas un mythe; on sait où il est né, comment il a vécu et pourquoi il est mort; on sait aussi qu'il est ressuscité. Ce n'est pas le Père Noël qui est né dans une étable, entre le boeuf et l'âne, la Vierge et Joseph; ce n'est pas le Père Noël qu'on annonce les prophètes, qu'ont adorés les bergers et les rois mages et qu'admire le "Ravi" à sa fenêtre; les vieux "noëls" de nos aïeux ne chantaient pas le Père Noël, mais le petit Jésus, ce n'est pas le Père Noël qui est mort sur la croix.

(Figaro, Paris)

ALLOS

nal, Mme Barcelo, née Delphine Cardinal. J'ai publié, dans le temps (Revue canadienne, février 1910), le récit de mon entrevue avec cette vénérable dame (72 ans), comme aussi, au complet, les deux lettres, qu'elle me communiqua, que Cardinal avait écrites à sa mère, sa femme à lui, la nuit qui précéda sa mort, et dont L.-O. David cite des extraits dans Les Patriotes. Je n'y insiste pas pour le moment. J'ai voulu seulement signaler, dans cet article, la lettre du 26 novembre de Cardinal à Mgr Bourget et celles qui suivirent de Mgr Bourget à Cardinal et au curé de Châteauguay, que je crois être toutes inédites. Elles sont en vérité bien étonnantes et de celles qui valent d'être lues et relues. Ce sont, elles aussi, des documents historiques, qu'il convient de ne pas laisser dans l'oubli. Colligite fragmenta !...
Labbé Elie-J. Auclair
15 décembre 1934.

MELI-MELO

UNE LOTERIE POUR L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le comité de dotation de l'université de Montréal a décidé d'organiser à son propre compte, un "sweepstake", dont le mode de tirage et de distribution serait basé sur celui actuellement en vogue pour les hôpitaux irlandais.

Persone ne doute de la crise financière que traverse notre université canadienne-française dont les magnifiques édifices sont en sus-pens, sur le haut de la montagne, faute de fonds nécessaires pour continuer les travaux.

Une loterie, qui donnerait au gagnant une forte somme d'argent, est sûrement l'un des plus logiques moyens de se procurer l'argent voulu. On sait de quelle popularité jouissent les différents "sweepstakes" établis en Europe et aux États-Unis. L'appât du gain et le désir de remporter le gros lot versent à chaque année des sommes considérables aux institutions pour lesquelles tel tirage est organisé.

Des tentatives et des démarches se font auprès du parlement pour décider la législature à rendre légale une loterie dont la majeure partie des recettes tomberait dans les coffres de notre université.

Le local pour opérer le tirage au sort est déjà choisi et c'est à Saint-Jean, Terrebonne, qu'il aurait lieu. Le comité a en outre décidé de choisir la classique Grand National de Liverpool pour trouver l'heureux gagnant qui se verrait rouler dans l'opulence si le hasard daignait le favoriser.

LA SESSION DE QUEBEC

La session de l'Assemblée législative de Québec s'ouvrira le 8 janvier.

M. Wilfrid Gaudette, député de Nicolet, proposera l'adoption du discours du trône.

LA COMMISSION DE L'ELECTRICITE

La Commission de l'électricité a tenu, samedi, ses dernières séances publiques. Son président, M. Ernest Lapointe, a annoncé qu'avant de se mettre à la préparation de son rapport, elle visitera un certain nombre de régions rurales. Elle tient à obtenir de première main des informations à propos de l'électrification rurale.

"Nous irons nous renseigner sur les lieux", a dit M. Lapointe.

Le maire de Saint-Hyacinthe, M. Damien Bouchard, qui a suivi les séances de l'enquête avec une exemplaire assiduité, profitant de chaque occasion qui se présentait pour prêcher la cause de l'étatisation et de la municipalisation de l'industrie électrique, a ajouté un mot de commentaire aux paroles de M. Lapointe: "C'est encore ce que vous pouvez faire de mieux."

Les gens de la compagnie Shawinigan, MM. Huet Massue et R.-J. Beaumont, Me Gordon-W. Mac-Dougald et Me P.-H. Bouffard, ont pris toute la séance de la matinée, que M. Lapointe leur avait d'ailleurs réservée.

LE PROCUREUR GENERAL TIENT A ASSAINIR LES CABARETS DE NUIT

L'honorable Alexandre Tasche reau a annoncé que le gouvernement de la province livrera une guerre sans merci aux représentations immorales ou simplement indécentes dans les cabarets de nuit. Le premier ministre et procureur général dit qu'il reçoit des plaintes de certaines villes. La police provinciale a été avisée de surveiller étroitement ces milieux plus ou moins recommandables que sont les cabarets de nuit.

Dans un journal d'Ottawa on annonçait que le premier ministre de la province de Québec avait l'intention de faire cesser toutes les représentations des cabarets de nuit. Interrogé à ce sujet, M. Tascheura a déclaré: "Telle n'est pas notre intention. Cependant nous avertissons les tenanciers de ces lieux d'amusement qu'ils devront donner des représentations propres, sinon ils seront poursuivis impitoyablement."

"Nous tenons à ce que les spectacles appelés "floor shows" ne choquent personne. Qu'on se le tienne pour dit."

COMBIEN Y EUT-IL DE BERGERS A LA CRECHE ?

Combien étaient les bergers auxquels un ange apparut et qui vinrent adorer l'Enfant-Dieu nouveau-né ? Les peintres, guidés par le (Suite à la dernière page)

LES ETUDES CLASSIQUES

MODIFICATIONS APORTEES AU PROGRAMME DES MAISONS AFFILIEES A LAVAL

Québec, 17. — Voici le texte du communiqué remis aux journaux par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, relativement aux principales modifications que cette université, de concert avec les directeurs des maisons d'enseignement secondaire affiliées, a décidé d'apporter au programme des études classiques:

1°. — La création d'un examen d'immatriculation à la fin de la Versification ou Troisième. Le programme de cet examen comportera des matières collégiales et des matières universitaires.

Matières collégiales: instruction religieuse, histoire, géographie et sciences naturelles.

Matières universitaires: version latine, thème latin, version grecque; compositions française et anglaise; arithmétique, éléments d'algèbre et de géométrie plane.

Cet examen sera sanctionné par un certificat qui correspondra au certificat accordé à la fin du High School, pour l'immatriculation dans les universités anglaises.

2. — Un examen de mathématiques pour le baccalauréat en rhétorique; le nouvel examen portera sur l'algèbre et la géométrie plane. Il sanctionnera les études de mathématiques que l'on poursuivra, après l'examen d'immatriculation, en Belles-Lettres ou Seconde, et en Rhétorique.

Il y aura donc désormais continuité de l'enseignement des mathématiques au cours de lettres. Cette continuité fera éviter les recommencements inutiles, et profitera à l'enseignement lui-même; elle sera sanctionnée successivement par les deux examens de Versification et de Rhétorique.

Il restera pour sanctionner les études de Mathématiques faites après la Rhétorique l'examen final du cours classique en Physique. L'examen final de Mathématiques, en Physique, portera seulement sur le programme qui n'aura pas été étudié avant les classes de Philosophie-Sciences.

Il est entendu qu'un nouveau programme de Mathématiques sera ré-

digé, mis au point, en vue de cette nouvelle organisation de l'enseignement.

3°. — Le conseil des Supérieurs a aussi révisé le programme de l'enseignement des sciences, et établi un horaire nouveau qui prévoit pour chacune des sciences le temps convenable qui doit lui être consacré.

4°. — Il a été réglé aussi qu'il n'y aura qu'une épreuve de dissertation à l'examen universitaire de Physique; cette épreuve portera sur des questions de philosophie. Deux sujets seront proposés au choix de l'élève. L'épreuve de dissertation en apologetique a été supprimée comme faisant en réalité double emploi avec la dissertation philosophique.

5°. — Les Supérieurs se sont aussi préoccupés de l'enseignement des lettres, et en particulier du français. Des cours spéciaux et pédagogiques seront établis dans chaque maison pour les professeurs chargés de cet enseignement dans les classes de grammaire.

On a aussi prévu l'établissement de cours de vacances. Les prochains cours de vacances seront consacrés à l'enseignement des Mathématiques.

L'Assemblée des Supérieurs a donc fait une besogne utile, consciencieuse, qui profitera à notre enseignement classique. L'Université Laval est toujours désireuse d'assurer tous les progrès possibles.

L'HONORABLE MACKENZIE KING

Le 17 décembre, l'honorable Mackenzie King a eu 60 ans.

Nous lui offrons, à cette occasion, nos meilleurs souhaits.

Le chef du parti libéral, selon toutes les probabilités, sera bientôt de nouveau premier ministre du Canada.

Il revient frais et dispos, d'un court voyage en Europe. Ses amis s'en réjouissent particulièrement surtout à l'approche d'une session qui promet d'être mouvementée et d'une campagne électorale qui ne saurait tarder.

À la veille d'événements qui vont décider du sort du pays, le prestige du chef libéral ne fut jamais aussi grand. L'envergure de son esprit sincèrement canadien et ses hautes qualités d'homme d'Etat inspirent confiance à la nation qui le réclame de nouveau comme premier ministre.

CHRONIQUE

NOËL

LA FÊTE DE LA CHARITÉ

Les pauvres furent les premiers invités à saluer Dieu fait homme. Ils le furent par les plus grands seigneurs, les anges, qui se montrèrent à eux et chantèrent le premier Noël. Ah ! je les vois, ces bergers, sur les collines de Bethléem ! Ils s'entretenaient à demi, appuyés sur leur bâton, n'attendant rien, sinon que la lumière de la lune passât et que vint celle du soleil...

Un des bergers, le plus vieux, songeait : "Si je pouvais avoir un abri !" Et le plus jeune rêvait : "Si quelq'un pouvait me sourire !" Ce fut alors que les anges parurent et dirent : "Venez !"

Les bergers descendirent des collines... Ils avaient le cœur tout plein de la musique divine qu'ils venaient d'entendre, et de la promesse faite aux hommes de bonne volonté. Et tant qu'ils furent en chemin, ils se crurent bien heureux. Mais quand ils virent l'Enfant, ils jugèrent que la joie ancienne n'était rien, et que le bonheur c'était maintenant ; ils sentirent que leur cœur s'ouvrait tout grand ; ils comprirent que la joie des âmes était née, que la loi de crainte était finie, que tous les hommes étaient aimés...

Nous inspirant de la grande leçon de bonté et d'humilité que l'Enfant Dieu donne au monde en attirant à Lui, tout d'abord, les pauvres et les humbles, nous, chrétiens d'aujourd'hui, nous devons avoir, en cette fête de Noël, une pensée du cœur, une prédilection marquée au coin de

la charité chrétienne, pour la classe pauvre.

Les bergers de la Judée sont remplacés, de nos jours, par les miséreux, les indigents, les humbles pères et mères de famille qui veulent sur leurs enfants que la misère fait souffrir. Eux aussi, ils attendent un secours du ciel, vivent dans l'espérance d'une bonne nouvelle qui leur annoncera que Dieu a pitié d'eux.

Les anges qui leur apparaîtront ne descendront pas du ciel : ils sont sur la terre. C'est vous, c'est moi, ce sont toutes les âmes chrétiennes qui, obéissant à une douce pensée inspirée par le sublime exemple de l'Enfant-Dieu, iront vers les pauvres pour les consoler, leur chanter le cantique de la fraternité humaine ennoblie par la charité chrétienne.

Qui de nous refusera de remplir ce noble rôle ?

Le sourire de Noël, nous pouvons le faire briller dans tous les foyers pauvres en donnant un peu de notre cœur à ceux qui souffrent.

Les pauvres furent les premiers appelés à célébrer Noël, il y a vingt siècles.

Les pauvres doivent encore être les premiers vers qui se porte la pensée généreuse des vrais disciples du Christ.

Soyons auprès des pauvres que Jésus-Christ a tant aimés les anges de la charité. Descendons dans leurs taudis, approchons-nous de leur misère, prouvons-leur que la paix appartient aux hommes de bonne volonté et que, depuis la nuit de Noël où les bergers adorèrent l'Enfant-Dieu, tous les hommes doivent s'aimer comme des frères.

La charité est l'hymne par excellence de Noël.

JEAN

un harmonieux murmure se fit entendre qui l'emplit doucement et totalement. Les moines chantaient, et c'était un Noël grégorien aux ondulantes sôples, de ce rythme étrange où se fond la musique plutôt qu'elle n'en est soutenue. Douce et puissante sonorité, inexplicable au premier abord et obtenue, je l'apprends plus tard, par une centaine d'exécuteurs chantant à bouche mi-closée.

Le service divin se termina par un geste d'adoration devant la crèche, et l'on nous mena de couloir en couloir jusqu'à une vaste salle dont la destination n'était pas douteuse : une table de vingt-cinq couverts était dressée là pour les personnes qui avaient assisté à la messe de minuit.

Le réfectoire du monastère ? demandai-je d'un air sceptique à mon ami Gregoresco.

— Du monastère, non, me répondit-il, mais de la pension de famille qui lui est annexée. Il faut bien vivre, et le couvent reçoit pendant l'été des pensionnaires ; c'est ici la table d'hôte où ils prennent leurs repas ; et c'est à cette institution que nous devons aussi une chambre et un bon lit.

Le supérieur entra par ces mots et je reconnus en lui un des officiants de tout à l'heure ; les petits groupes qui s'étaient formés ça et là s'avancèrent vers lui ; on les sentait en pays de connaissances et habitués de la maison. Mon ami me présenta ; notre hôte me souhaita la bienvenue en excellent français et m'offrit aimablement une place à sa droite. Deux sœurs converses, vêtues de bure marron, un petit chapeau couvert d'un voile sur la tête, nous servirent un souper où figura le cochon de lait qui est de tradition aux repas de Noël en Roumanie. Adroitement dirigée par le supérieur, la conversation — moitié roumaine moitié française — roulait sur les coutumes intéressant la fête, notamment ces ballades, ces complaintes populaires que les paysans se sont transmises de si loin qu'on y trouve encore des traces de l'occupation romaine...

La douceur d'une cloche ouatée par la neige se fit entendre ; c'était Mâlines. Dans le remue-ménage qui suivit le repas, le supérieur avait disparu. Il ne restait plus aux profanes qu'à gagner leur lit. Je trouvais le mien dans une chambre où brûlait un superbe feu de bois. Déjà je me promettais de revenir l'été dans cet hospitalier et tranquille monastère ; mais bientôt mes projets prenaient la forme d'un rêve.

enlèvez les graines, coupez la pulpe en morceaux, et faites-les cuire avec un bouquet garni, un oignon en tranches, du sel et du poivre. Ecrasez bien les tomates et dans le coulis ainsi obtenu déposez les tranches d'aubergines et faites cuire une heure à petite ébullition. Servez ce ragout très chaud dans un légumier.

Poires félicia. — Coupez en morceaux des poires en conserve. Placez-les dans une coupe. Couvrez de caramel et garnissez de crème fouettée. Saupoudrez de noix hachées.

Fudge au chocolat. — Deux tasses de sucre granulé et 2 tasses de cassonade, 1 tasse de lait, gros comme un œuf de beurre, 1/2 d'un pain de roc. de chocolat non sucré, rapé. Faites bouillir dans l'eau froide, jusqu'à ce que ce soit durci. Enlevez de sur le poêle. Mettez-y en brassant 1 tasse de noix hachées et 1 cuiller à thé de vanille. Battez jusqu'à ce que ce soit durci. Versez dans des plats beurrés et tracez par petits carrés.

GATEAU DE NOËL. — 1 lb. de beurre, 1 lb. de raisin de corinthe, 1 lb. de sucre brun, 1 demi-douzaine de mclasse, 1 lb. d'amandes, 1/2 lb. de citron, 10 œufs, 1 pinte de farine, 1 c. de heaque épice. Enlevez les grains des raisins si ce ne sont pas des raisins épinés, puis faites pâlir les amandes dans l'eau bouillante. Mélangez bien ensemble et cuisez pendant 1 heure et quart dans un tourneau chauffé modérément.

JANOISES. — Pour la confection de ces délicieux petits biscuits vous prenez 3 œufs et leur pesanteur de sucre, autant de beurre et vous dilayez le tout ensemble, asséschez la pâte, étendez-la bien mince avec le rouleau à pâte et faites cuire sur une tôle beurrée.

GATEAUX AUX NOIX. — Prenez 2 tasses de sucre, 1 tasse de beurre, 3 tasses de farine, 1/2 tasse d'eau froide, 1/2 tasse de lait, 1 c. à thé de soda, 2 c. à thé de crème de tartre, 2 tasses de noix concassées. Brassez 1/2 tasse de noix dans la pâte et faites cuire dans 2 taches. Couvrez les deux gâteaux et glacez bien. Saupoudrez la glace de noix et mettez les gâteaux ensemble.

CONSEILS PRATIQUES

Une façon de préparer de bons cornichons. — Cornichons marinés. Prenez un cent ou plus de cornichons. Brossez-les bien et enlevez toute la terre, et après avoir coupé le petit bout et la queue, mettez-les dans un saladier ou une terrine ; saupoudrez-les ensuite de sel gris (pour un cent par exemple, il faut une demi-livre de sel) ; puis mettez un lit de cornichons, un lit de sel et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez employé tous les cornichons. Laissez-les dans le sel vingt-quatre heures, puis égouttez-les bien, et placez-les dans des pots en grès. Remplissez les pots avec du bon vinaigre ; ajoutez pas mal d'astragol, poivre en grains, ail, piment, et petits oignons. Couvrez de papier épais ou d'un couvercle s'adaptant bien au pot.

Huile à polir les meubles. — Deux cuillères d'huile d'olive, quatre cuillères de vinaigre faible, trois d'essence de térébenthine. Bien mélanger à l'aide d'un pinceau dur, nettoyez les moulures des meubles. Frotter ensuite avec un linge sec. Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner du brillant à de grandes surfaces, aux lits et aux armoires, par exemple.

LES HUITRES

Le gastronome intelligent affirme que les huitres sont comme le baromètre de la culture d'un peuple, ce qui revient à dire : "Dis-moi combien tu manges d'huitres, je te dirai quelle est ta civilisation."

New-York, naturellement, est la ville où l'on mange le plus de mollusques. Il y a des hôtels et des restaurants qui dépensent 6,000 dollars ou plus en achats d'huitres. On assure que la pêche, l'élevage et l'exploitation des huitres font vivre des milliers de personnes.

Le marché le plus important d'huitres aux États-Unis est à Baltimore, où se trouve une "Bourse des huitres".

Paris passe pour être la ville du continent où l'on consomme le plus d'huitres et, à certains jours, 8 à 10 millions de ces mollusques sont engloutis par les boulevardiers. Il n'est pas rare, en effet, de voir un seul commissionnaire réaliser en une matinée la vente de 100,000 huitres de toutes provenances.

Des villes d'Espagne, Barcelone est sans aucun doute celle où les huitres sont le plus appréciées.

Les huitres admettent d'inombrables préparations. La plus savoureuse est celle qu'on nomme "à la Philippe IV". En voici la recette :

Après les avoir ouvertes et séparées de leurs coquilles, on les fait cuire quelques minutes dans la même eau qu'elles ont rendue, on les égoutte ensuite pour les mettre dans une sauce piquante. On y ajoute persil, raifort, une cuillerée de beurre et de farine, on mouille le tout avec un bon fond blanc et on les met à réduire. On a, d'autre

part, nettoyé les coquilles les plus grandes ; on place dans chacune quatre à six huitres, en y ajoutant la sauce que l'on recouvre de chapelure. Au moment de servir, on nappes d'une cuillerée de beurre décaité et l'on fait dorer au four.

Les huitres préparées de cette manière forment un plat délicieux et de digestion facile, surtout si l'on boit en même temps un verre de lait.

Les huitres ont un mystère et les naturalistes nous l'enseignent : l'huitre est mâle une année et femelle l'année suivante. Et ainsi de suite. Elle peut donc être tour à tour père mère. Et quand elle se mêle d'être mère !... Un million d'œufs à elle seule, cette année-là !

L'huitre est sans aucun doute le meilleur des mollusques. Il ne faut jamais l'avoir goûtée pour ne pas l'aimer.

— Aimez-vous les huitres ? demandait un jour un certain personnage politique au maire du pays qu'il avait invité à manger à sa table.

— Je ne sais pas, lui répondit le paysan, je n'en ai jamais mangé. Donnez-m'en quelques-unes pour voir.

Ossorio y Gallardo. (El Viagero, de Barcelone.)

LEUR APPETIT

Dans ses souvenirs, l'illustre cuisinier Escoffier nous dit que parmi les souverains qu'il servait à table, le Kaiser est celui qui mangeait le plus simplement. A cause de son bras atrophié, il évitait les plats qui exigeaient l'emploi des deux mains. Il ne mangeait que peu de viande, buvait avec modération et préférait les fruits.

Escoffier a rencontré des ecclésiastiques qui étaient de très bonnes fourchettes. Un prêtre lui tint un jour ce langage :

— Dieu a créé tant de bonnes choses pour le plaisir et la satisfaction de la race humaine que ce serait plutôt un péché de ne pas les apprécier. La gourmandise est certainement un péché et peut avoir de conséquences désagréables. Mais je crois que le plaisir de bien manger, qui est un privilège aussi bien de l'homme que de la femme, est un don divin, et nous offenserions Dieu en le dédaignant.

CHAQUE SOIR

Le soir, dans la tranquillité de votre chambre, passez minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée ; essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit ; puis dressez votre bilan.

De qui avez-vous parlé en bien ? De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal ?

Renouvelez, chaque soir, durant une semaine, le même examen de conscience. Vous serez effrayé, peut-être, du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité, de vos médisances, de vos éloges peu charitables, de vos paroles indiscrettes ou frivoles.

Mais, vraisemblablement, vous serez stupéfait du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien ; j'entends du bien tout de bon, et non de ce bien palliatif, ou de préface à une critique que vous sentez trop acerbe pour être acceptée sans précaution oratoire.

Vous apprendrez ainsi à mesure la vigilance que suppose la perfection impeccable de la parole. "Celui qui ne pêche pas en parole est un homme parfait", a dit l'apôtre saint Jacques.

MESSAGE DE L'HONORABLE A. GODBOUT

"Si nous passons en revue les diverses manifestations de la vie agricole en notre province au cours de l'année 1934, nous y trouvons plusieurs sujets de réconfort et de puissants motifs d'avoir confiance en notre avenir national. Le développement de l'agriculture scientifique, l'adoption de méthodes rationnelles propres à assurer une production plus forte et de meilleure qualité, la faveur de plus en plus grande dont jouissent nos denrées agricoles sur nos propres marchés, et surtout l'ardeur au travail et la ténacité dont nos cultivateurs font preuve, sont nos meilleures raisons d'anticiper pour 1935 un relèvement encore plus marqué que celui qui a commencé à s'opérer en 1934."

"A la grande famille agricole et à tous mes compatriotes de la province de Québec, je souhaite un Joyeux Noël et une Nouvelle Année féconde en joies et en succès sous l'égide d'une coopération de plus en plus étroite entre la ville et la campagne."

ADELARD GODBOUT, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec

NEIGE DE NOËL

Le soleil de décembre est disparu sans flammes, Il neige. C'est Noël. Le Mystère des cieux Donne, en la grande paix du soir silencieux, La blancheur à la terre et la lumière aux âmes.

L'onde qu'en pur cristal l'abîme constella, Veut embellir la nuit de la très sainte fête. C'est le rêve étheré del'espace, qui jette Sur les ombres vivantes ce rayon d'au-delà.

Avec le flot lacté des plages éternelles, Les anges sont venus ; ils veillent près de nous ; Et le cœur attendri des croyants à genoux Peut rythmer son extase aux frissons de leurs ailes.

Le tourbillon s'engouffre à pleine immensité ; Déjà, la terre a mis sa robe à blanche traine ; Ville, fleuve, forêt, montagne, gouffre et plaine, D'innocence vêtus sont prêts, Divinité !

Drape-toi dans la neige immaculée, ô terre ! Pare-toi de candeur, pare-toi de lumière ! Les principes du Maître, enfin, te sont donnés... Sur le recueillement de nos fronts inclinés,

Tombe, tombe, cristal de la voûte profonde ; Il faut des langes blancs dans le berceau du Monde !

Charles GILL

GLANURES

On a accoutumé de représenter l'Amour avec un bandeau ; bien plutôt qu'un bandeau sur les yeux, l'attribut qu'il lui conviendrait ce sont des oeilères. Car lorsqu'on dit que l'amour est aveugle, ce n'est

pas être aveugle que de ne consentir à regarder que l'objet aimé, et personne et rien d'autre.

Vous dites que vous aimez et il y a un grand nombre de malades qui languissent, privés de secours, sur leur pauvre couche, des malheureux qui pleurent sans que personne ne pleure avec eux, de petits enfants qui s'en vont demander aux riches une miette de leur table et qui ne l'obtiennent pas.

Vous dites que vous aimez vos frères ! Et que feriez-vous donc si vous les haïssez ?

L'homme le plus modeste du monde, au sujet de sa propre valeur et de son érudition, pensera, néanmoins, qu'il "en sait toujours assez" pour enseigner à son fils le métier qu'il exerce.

J'ai appris à aimer certains hommes par le mal que j'en avais entendu dire par d'autres hommes que je n'aimais pas.



C'est un bon tonique qu'il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique Montier

CADEAUX pour les Fêtes

- Bouteilles Thermos 0.85 1.25 2.00 et 2.50
- Boîtes pour Thermos 0.59 et 0.75
- Carafes Thermos 6.50 et 12.50
- Bouteilles Vacuum 0.39 0.50 et 0.75
- Etuils Cutex 0.35, 0.60, 1.00, 1.25, 1.75, 3.00, 4.50
- Sacs à eau chaude 0.39, 0.69, 0.98, 1.50, 2.00

Chocolats Laura Secord

délivrés où vous le voulez ici, à Montréal ou ailleurs.

- Crème à barbe et talc Stag 0.80
- Poudre pour hommes, savon à barbe en étui et crayon styptique 1.00
- Lotion après-barbe, savon à barbe en étui et crayon styptique 1.00
- Lotion et talc à la lavande 1.25
- Eau de Cologne Coty, savon et crème de savon 1.90
- Eau de Cologne Coty, savon et poudre 2.00
- Poudre de bain Coty et savon 2.25
- Eau de Cologne Coty, savon, talc et crème de savon 2.75

- Essences Lachance 0.35
- Essences et sirop Noiro 0.35
- Sirop-liqueur Lachance 0.39

CRAYONS et PLUMES

Waterman, Schaefer, Parker, Eversharp BROWNIES et KODAKS

OSCAR LANDRY PHARMACIEN

Tél. 481 339, rue Saint-Georges

NOËL GREGORIEN EN ROUMANIE

PROMENADE DE L'ÉTOILE. — REVEILLON AU MONASTÈRE. — LE COCHON DE LAIT EST DE TRADITION.

Depuis deux jours la ville tout entière s'appête à fêter joyeusement la nuit de Noël. Trêve à la crise, à la politique, aux soucis quotidiens. Derrière la fenêtre de mon hôtel, j'aperçois des balayeurs qui s'efforcent à rejeter la neige dans les égouts. On m'appelle au téléphone ; c'est mon ami Gregoresco, un Roumain cinquante pour cent, le reste Français de par ses études faites à Paris :

— Allo ! Qu'est-ce que vous faites ce soir ?

— Mais... rien de particulier.

— Pas de messe de minuit, pas de réveillon ?

— Mon cher ami, je n'aime la nuit de Noël qu'avec de la neige et à la campagne. On m'enlève la neige ; quant à la campagne...

— Et si je vous offrais les deux ? Comme suite à cette conversation, j'étais installé le soir même avec mon ami dans un traineau qui nous emmenait à la vive allure de deux grands trotteurs à travers la banlieue de Bucarest. Sous la lune qui s'était levée la campagne était toute blanche ; de la neige autant que j'en pouvais désirer. Je devais, m'assurant mon guide, trouver messe et réveillon au monastère de San R. où notre visite était annoncée. Nous traversons deux, trois villages dont les vitres éclairées disent la veillée joyeuse, puis une plaine étendue, la féerie marmoréenne d'un grand bois, une nouvelle plaine enfin, d'où nous apercevons les lumières du village de San R. qui semblent autant d'étoiles tombées du ciel.

Rattrapez l'été sur la... COTE ENSOLEILLÉE DU PACIFIQUE

Billets à bas prix pour Vancouver, Victoria, C.B. et Seattle, Wash.

Venez, cet hiver, pratiquer vos sports préférés, ou vous reposer, au milieu de ce véritable Eden qu'est la côte canadienne du Pacifique : golf, équitation, yachting, tennis, promenades à pied, en auto... vous avez le choix.

Tarifs d'hiver spéciaux dans les hôtels. Billets de chemins de fer valables pour l'aller du 15 décembre au 28 février ; pour le retour jusqu'au 30 avril 1935. Arrêt facultatif à n'importe quelle station en cours de route.

EVENEMENTS SPORTIFS
Programme sportif chané fin de semaine sur le mont Grouse, à Vancouver.
Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 février 1935.

Tous renseignements des agents.
PACIFIQUE CANADIEN

REFUSEZ LES IMITATIONS



LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine : elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Soupe au fromage. — 4 tasses de lait, 2 ou 3 tranches d'oignon, 2 cuillères à soupe de beurre, 2 cuillères à soupe de farine, 1 cuillerée à soupe de sel, poivre, 1/2 tasse de fromage râpé, 2 jaunes d'œufs.

Ebouillantez le lait avec l'oignon, puis ôtez l'oignon. Faites fondre le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Remuez dans la farine jusqu'à ce que le tout soit lisse. Versez ensuite le lait chauffé et les assaisonnements et faites cuire dans un bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce qu'il soit épais. Ajoutez les jaunes d'œufs battus en remuant. Faites cuire une minute et ajoutez le fromage râpé. Battez avec une batteuse d'œufs et servez immédiatement. On peut se passer de jaunes d'œufs, mais on obtient une sauce plus riche et plus délicate en les employant.

Boudin sauté lyonnais. — Faites sauter le boudin dans un peu de saindoux. Ajoutez-y 3 oignons hachés préalablement frits dans du beurre. Mouillez d'un peu de bouillon. Placez avec symétrie dans un plat chaud, entourez avec les oignons. Terminez avec une bordure de pommes de terre pilées. Décorez avec persil et servez avec marinades.

Aubergines chiffon. — Pelez quatre aubergines, coupez-les en tranches, tandis qu'elles marinent dans le sel, épicez en les trempant dans l'eau chaude quatre belles tomates,

SOUVENIRS DE NOEL

Il y a des souvenirs qui ne s'effacent jamais : ceux-là qui sont faits de joies ou de souffrances trop fortes. En dépit des années qui font vieillir le cœur et grisonner les tempes, en dépit des difficultés, des soucis et des inquiétudes qui troublent l'existence, la pensée les conserve malgré nous dans le fond du cerveau, en un coin particulier, pour les faire jaillir sans peine à la frontière des yeux. Il est impossible de les oublier. On voudrait s'en débarrasser : peine inutile. Ils sont liés à l'âme et c'est l'âme seule qui les laissera tomber dans le néant quand elle montera vers le grand inconnu où le bonheur est parfait. C'est un de ces souvenirs que je voudrais ici rappeler. Vécu un soir de Noël, il m'a toujours, pour des raisons que je dirai plus loin, prouvé que le bonheur même à Noël se fait parfois bien avare pour certains cœurs.

C'était la veille de Noël, vers les six heures du soir, il y a quelques années. Je me trouvais dans une maison où, sept jours auparavant, le malheur, après avoir frappé, était entré pour définitivement s'asseoir. Il ne voulait pas s'en aller bien que ce fut Noël, et qu'à Noël il est bien permis de posséder quelques heures qui ne ressemblent pas aux autres. Sur les trottoirs, la foule passait et repassait, en une procession heureuse de mots joyeux et de rires prolongés, sous une neige qui tombait sans bruit, presque avec lenteur sur un sol déjà tout blanc de la poussière d'hiver.

Dans cette maison, Noël n'existait pas. Pas de rires. Pas de souvenirs joyeux. Pas de préparatifs pour la messe de minuit. Un silence prenant et froid, rendu brutal par le tic-tac continu d'une vieille horloge et les sanglots étouffés d'une femme aux cheveux blancs.

Ce serait un miracle si elle en revenait ! murmurait cette femme. Et pourtant Dieu devrait penser que c'est ma seule enfant. Il ne peut pas me l'enlever. Vous le savez bien. Non ! non ! non ! non !

— Voyons, Madame Beaulac, ne désespérez pas : les miracles sont toujours possibles ! reprenait Madame Duclos, une voisine qui depuis deux jours prêtait à Madame Beaulac son entier dévouement.

Maurice et moi nous nous regardâmes à cet instant. Nous avions l'un et l'autre ce même pressentiment : elle n'en reviendrait jamais de cette maladie trop grave. Une pneumonie ! D'ailleurs les haussesments d'épaules du médecin nous avaient fixé sur son état. Puis comme il avait recommandé une dernière visite du curé, visite que nous attendions avec anxiété, nous nous expliquâmes que Pauline vivait ses dernières heures.

Pauline Beaulac se mourait. Depuis le midi, le mal s'était aggravé et la pneumonie ne semblait plus vouloir pardonner. Et pourtant elle n'avait que vingt-trois ans, âge si précoce pour mourir ! Je ne pouvais me faire à cette pensée de la mort toute proche. Je ne pouvais m'expliquer qu'on pût mourir au beau milieu de son printemps, au milieu des rêves, des fleurs, des illusions heureuses, avant même d'avoir au contact de la vie subi quelques blessures ou avoir pu à son gré se laisser aller à l'amour. J'étais passé par la petite rue, je m'étais arrêté à la maison Beaulac pour quérir des nouvelles de Pauline que je connaissais depuis toujours. Son état pitoyable me contraignait maintenant à ne pas m'éloigner. Je me devais de rester car j'avais trouvé Madame Beaulac découragée, et mon ami, Maurice, le futur fiancé de Pauline, dans une nervosité exceptionnelle. J'ai vu mourir quelqu'un qui m'était cher ; depuis les forces physiques me manquent pour regarder la mort en face. Je me sens faiblir, chanceler. Dieu m'a-t-il en cette minute grave où je me trouvais le seul consolateur de cette femme et de cet homme. Je le crois, car je trouvais sans peine les mots d'espoir qui consolent les paroles qui réconfortent et, ébranlé, j'allai dans la chambre voir Pauline.

Elle faisait pitié à voir. Elle me reconnut car elle sourit. Elle voulut même parler mais d'un geste de sa main elle m'indiqua qu'elle n'en avait plus la force. Puis ses yeux se fermèrent brusquement sous la violence du mal. Un frisson me secoua le corps. Je dus faire un effort de volonté pour maîtriser mes nerfs. Pauline était de mon âge. De l'âge de Maurice aussi. Ils s'aimaient tous deux à la folie. Ils s'étaient promis l'un à l'autre. Je leur avais permis de se connaître. C'est moi qui avais dit à Pauline : "C'est le meilleur garçon du monde !" C'est moi qui avais dit à Maurice : "Elle t'aime !" Je les savais heureux. Et pourtant, bien que je ne détestasse pas Pauline, bien que j'eusse aimé à lui faire la cour, jamais je ne lui avais exprimé mes sentiments, car je constatais bien qu'elle préférerait Maurice. J'étais pour elle un ami tout simplement et je me trouvais heureux d'être considéré comme tel. D'ailleurs, elle était l'image parfaite du sourire. Toujours gaie, réservée, contente d'un rien, elle se fabriquait du bonheur avec une rose, un livre, une promenade, un peu d'amour. Elle chassait les chagrins, les inquiétudes, les soucis. Elle chantait ; c'était sa vie. Elle chantait le soir où la maladie la prit, et dès lors les logis ressembla à une prison.

A ce moment, à demi-inconsciente, noyée dans un délire causé par la fièvre, elle murmurait des paroles que nous ne comprenions pas. Sa figure émaciée semblait de plâtre. Sa tête presque renversée sur l'oreiller mettait en relief son front poli par les sueurs. Ses cheveux s'élevaient en désordre tout autour de sa figure. Sa respiration devenait de minute en minute plus oppressée. Sa main rampait sur les draps, et ses doigts, longs et décharnés, semblaient aller chercher aux plus des couvertures quelque appui mystérieux ou imaginaire.

Celui qui a vu la mort faire son oeuvre sait qu'il n'y a pas de moment plus redoutable. Pour les assistants surtout. Car l'agonisant, par une loi de la bonté de Dieu, ne craint pas la mort ; il a fait le sacrifice de sa vie et, dès lors, les anges du ciel viennent près de lui ; le mal lui a fait perdre la notion des faits. Il parle et ne sait pas ce qu'il dit. L'âme est déjà tournée vers la miséricorde de Dieu. Mais pour les assistants la minute est grave. Ils éprouvent le frisson de la Mort qui attend sa victime ; ils assistent aux violentes réactions de la vie qui ne veut pas se rendre ; et, terrassés devant les grands mystères de l'inconnu qui veulent qu'à ces derniers instants, les saints du ciel viennent encourager l'âme à bien mourir et chasser les démons, s'inclinent presque effrayés devant les lois de Dieu.

Le prêtre arrivait. Il entra dans la chambre, pria quelques instants à voix basse, puis commença le chapelet. Nous le recitions les yeux fermés comme au matin de notre première communion. Les Ave tombaient, coupés des sanglots de la mère et des soupirs de la malade. Je pleurais presque. Je n'oublierai jamais cette scène. Des cris joyeux nous parvenaient du dehors, le son des cloches nous arrivait en musique joyeuse. Et de minute en minute, la respiration de Pauline devenait plus embarrassée. Quand nous eûmes fini de réciter le chapelet, le curé attira à l'écart Madame Beaulac. Il lui parla longuement, à voix basse, avec son cœur de prêtre. Quand elle revint nous rejoindre, elle ne pleurait plus. Elle venait de se résigner à la volonté de Dieu. O Sainte Religion catholique, que tu es sublime !

A minuit, quand les cloches dans le vieux clocher de bois, se mirent en branle, Pauline ouvrit les yeux. Le son des cloches l'avait elle tirée de sa torpeur ? Elle regarda autour d'elle, promena sur chacun de nous un regard prolongé et attendri, puis avec un effort immense, elle parvint à murmurer :

— Les cloches... Maman... Maurice... Toi ?... Je suis bien malade... Les cloches de Noël ?

— Que c'est beau ! répétait Pauline et ses deux bras se tendaient vers le mur au-dessus de ma tête. Je me retirai. Instinctivement je regardai le mur. Rien. Mais, invisibles, un cortège d'anges, de vierges, de saints ? Ou l'Enfant-Dieu venant lui-même chercher Pauline ? Ses yeux fixaient toujours le mur, comme en extase. Les cloches carillonnaient dans le vieux clocher et nous étions là, rivés au plancher, transportés devant ce spectacle de si rare grandeur.

Mais tout à coup, comme les cloches se tassaient, elle voulut dire un mot, mais sa tête s'affaissa sur l'oreiller. Un soupir d'enfant marqua la fin. Il y eut dans la chambre comme le bruit que feraient des ailes. Nous tombâmes à genoux. Nous pleurons tous, mais de minute en minute, nous voyions la figure de Pauline reprendre son air de santé, son sourire revenir sur sa bouche. Je dis à Maurice : "Dieu l'a prise dans son Ciel. Elle nous le dit. Viens dehors".

La neige tombait, fine, douce, soyeuse, une vraie neige de Noël. La rue était déserte. L'air me ramena ; j'en avais besoin.

— Maurice, dis-je en regardant dans les yeux cet ami de toujours, rien ne sert de pleurer ! Pauline est plus heureuse que nous... C'est vrai, répondit-il en me serrant les mains, elle est plus heureuse que nous ! C'est dur de la voir partir... C'est dur ! continuai-je, mais puisque c'est Dieu qui le veut...

Il y a des souvenirs qui ne meurent pas. Ils ne peuvent s'oublier. Par deux fois dans ma vie, Noël ne m'a pas été heureux. Il y a seize ans, la veille de Noël, j'ai vu mourir mon père, emporté par une pneumonie, dans l'espace de quelques jours. Huit ans plus tard, j'ai vécu le fait que je viens de vous narrer. Madame Beaulac est morte, dix mois après sa fille. Maurice a été tué au cours de l'été dans un accident d'automobile. Madame Duclos, la voisine, n'est plus de ce monde, et le curé qui depuis est devenu à la tête d'une grosse paroisse de Montréal, ne se souvient probablement plus de Pauline. Son devoir est de sauver les âmes et d'oublier les noms. Je suis donc le seul ce soir à donner un souvenir à cette petite fille qui mourut avant de vivre son rêve et qui s'en est allée rejoindre dans l'au-delà l'autre personne à qui ce soir inlassablement je pense : mon père.

Les cloches de Noël chantent pourtant le bonheur. Je souhaite qu'elles chantent pour vous au gré de vos désirs, mais dans votre bonheur, ayez une toute petite pensée pour ceux qui à Noël n'ont plus le droit de sourire...
CELIBEN

Décembre 1934

NOUVELLES D'AUTREFOIS

IL Y A 35 ANS :
On lisait dans l'Avenir du Nord du 28 décembre 1899 :

— Un M. Boisvert, propriétaire sur la route de New-Glasgow, a découvert, paraît-il, une mine d'or et la vendue à un Montréalais, pour la somme de \$50,000. Qui aurait cru qu'il y avait autant d'or dans la pauvre paroisse de Saint-Hippolyte !

IL Y A 35 ANS :
On lisait dans l'Avenir du Nord du 29 décembre 1904 :

— Le 27 du courant nous avons eu une forte tempête de neige et durant la nuit il est tombé plusieurs pieds de neige.

— On se propose d'organiser un parti d'huitres pour les musiciens de la vieille fanfare de Saint-Jérôme. Une souscription est organisée à cet effet.

IL Y A 25 ANS :
On lisait dans l'Avenir du Nord du 31 décembre 1909 :

— La chorale de Sainte-Cécile a exécuté la messe de Wiegand à la messe de minuit. M. Joseph Fortier, de Sainte-Scholastique, a chanté "Jésus de Nazareth" et M. André Manant le Minuit Chrétiens. Le directeur était M. F.-X. Saint-Michel.

IL Y A 15 ANS :
On lisait dans l'Avenir du Nord du 26 décembre 1919 :

— Un bill est présentement devant la législature dans le but d'amender la charte de Saint-Jérôme.

IL Y A 10 ANS :
On lisait dans l'Avenir du Nord du 26 décembre 1924 :

— MM. E. Bertie, Filiatrault, William Cadieux, Léopold Nantel et L. P. Bélair ont remporté un grand succès avec les sujets qu'ils ont exposés à la récente exposition avicole à Sainte-Rose.

MACAZA

— Mlle Emilienne Lapointe, du couvent des SS. de Sainte-Croix de Labelle, était dans sa famille samedi.

— M. Delphis Desjardins, maire, est allé à Mont-Laurier, cette semaine.

— M. Eugène Charbonneau est retourné à Montréal dans sa famille.

STE-ANNE DU LAC

— M. et Mme Arthur Melançon sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, née le 22 novembre, et baptisée le 23 sous les noms de Marie-Emma-Rhêa. Parrain et marraine M. et Mme Ovide Bélshe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Simon Melançon, sa grand-mère.

AUX FAMILLES NOMBREUSES

Nous avons dans la province des centaines de familles où il se trouve trois, quatre ou cinq garçons et parfois autant de filles vivant sur la ferme paternelle, en âge de s'établir maintenant, ou d'ici quelques années.

Pour l'immense majorité leurs parents ne peuvent les établir dans le voisinage : soit que le prix des fermes est trop élevé, soit qu'il n'y en ait pas de libres, ou encore que le père qui a travaillé fort pour nourrir, vêtir et tenir à l'école ses enfants n'ait pas l'argent nécessaire pour acheter les terres voisines, même si on les lui offre à de bonnes conditions.

Pour des centaines, cependant, ces gens pourraient vendre leur ferme en exploitation, réaliser ainsi, une fois les dettes payées, quand il y en a, de mille, deux mille à cinq ou six mille piastres.

Ce n'est pas la réserve de la Banque Provinciale, surtout quand on a cinq ou six enfants à établir, mais c'est toujours ça.

Et, parfois, c'est suffisant quand la famille sait s'y prendre pour dépenser cet argent à bon escient.

Si, par exemple, ces familles choisissaient le canton Clérey, en Abitibi, elles trouveraient un sol d'alluvions argileux de la meilleure qualité, pouvant produire abondamment l'orge, les pois, l'avoine, les légumes, mais surtout le blé dur — comme dans les prairies de l'Ouest — le foin de mil et de trèfle.

Ce canton est traversé par une belle rivière, la Kenojévis, qui se jette dans l'Ottawa ; la voie du Canadien National le touche, on y a trouvé du minerai à trois endroits différents, et il n'est situé qu'à quelques milles des villes de Rouyn, Noranda et Beattie.

Les terres sont de défrichement facile, car elles ont été généralement déboisées et le feu y a fait des ravages qui ont rendu pour de larges espaces la terre presque prête à la culture.

Et ces lots, de 100 acres chacun, de par la loi, le gouvernement les donne pour 30 cents de l'acre, payable en cinq ans, en travaillant aux chemins, par exemple.

De plus, il paie des primes de défrichement et de labour, et l'accorde divers autres avantages à ceux qui mettent ces terres en valeur pour leur propre compte.

Plusieurs centaines de familles pourraient s'établir dans cette région.

Nos gens voudront-ils de ces terres ?

Où préféreront-ils laisser leurs enfants se débrouiller comme ils le pourront, comptant sur les secours directs, en ville.

C'est à choisir.
J.-E. LAFORCE

On cause, dans une société, du talent qu'ont certaines personnes d'imiter le cri des animaux.

Tout cela n'est rien, dit un Marseillais, j'ai un ami, lorsqu'il imite le chant du coq.

— Eh bien ?

— Le soleil se lève !

LA VIANDE DE BOEUF A NOEL

La dinde est considérée comme le mets de résistance au dîner de Noël dans les maisons canadiennes, mais ce n'est pas nécessairement la seule viande que l'on puisse fournir. Il y a par exemple le boeuf — le boeuf classé par catégories. Aucune nourriture peut-être n'est aussi appétissante qu'un bon morceau de boeuf, de goût délicieux et exhalant un arôme séduisant. Le boeuf, qu'il soit servi sous forme de rôti ou de steak, ou sous l'une ou l'autre de nombreuses autres formes, apporte au menu de Noël une variété toujours bien accueillie et trouve une place utile sur le buffet ou comme viande de réserve dans la desserte ou le réfrigérateur.

La faveur dont jouit la viande de boeuf repose cependant sur des qualités beaucoup plus importantes que son bon goût. Il a été démontré dernièrement par des expériences et des recherches que la prédilection que l'homme éprouve pour le boeuf s'explique par des motifs scientifiques, parce que le boeuf est un bâtisseur des tissus du corps et qu'il facilite la digestion lorsqu'il est consommé avec des céréales ou des légumes. Aucun pays au monde n'a de meilleur boeuf que le Canada. Le boeuf classé sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture est garanti au point de vue de la qualité et de l'état sanitaire. La marque rouge, indiquant la catégorie "De choix" représente la meilleure qualité, et la marque bleue indique la catégorie "bonne", qui porte la quantité de gras nécessaire pour protéger le boeuf au cours des manutentions et de la cuisson, et le rendre tendre, juteux et de bon goût. Plus de cent recettes de cuisson sont données dans le bulletin intitulé "Boeufs — choix et cuisson" publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. On trouvera également dans ce bulletin une carte des morceaux de boeuf pour le commerce du détail et du gros et un schéma de la coupe.

L'ASCENSION

— M. G. McLeod, de Sainte-Thérèse, et D.-M. Hodgson, de Montréal, ont chassé l'original dans nos parages. Hotes de l'hôtel Delisle, ces messieurs sont retournés enchantés de leur voyage avec un superbe original et plusieurs perdrix.

— Les chantiers de bois franc sont fermés, et on attend pour plus de neige pour faire le charroirage de ces billots.

— M. C. Delisle a fini le charroirage de bois qu'il expédiait à New-York pour l'International Paper Company.

— Dimanche dernier, M. et Mme Médéric Legault, Mme Ernest Charette prenaient le dîner chez M. Patrick Sarrazin.

L'ANNONCIATION

— M. Roger Taillon est revenu convalescent de l'hôpital de Verdun.

— M. Moise Charette est rendu à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc Montréal pour suivre un traitement.

— Mlle Jeannette Boileau est à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc pour subir une opération.

— M. Maurice Boileau, élève du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier, est arrivé pour les vacances des fêtes.

— M. Lionel Racicot était à Montréal la semaine dernière.

— M. Marc McGray est parti pour passer les fêtes dans sa famille.

— M. et Mme Côme Robidoux, M. Arthur Paquette, Mme O. Giroux, Mme Wilfrid Taillon, M. Lucien Beauchamp, Mlle Fleurette

Comment Mieux Maîtriser les Rhumes

Quand le rhume VOUS MENACE

VICKS VA-TRO-NOL
Au moindre éternuement, à la moindre irritation du nez, vite! quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol. Employé à temps, il aide à éviter bon nombre de rhumes et à vous en débarrasser dans leurs phases de début.

Quand le rhume VOUS TIENT

VICKS VAPORUB
Au coucher, massez la gorge et la poitrine avec du Vicks VapoRub, la ressource des mères pour traiter les rhumes. Pendant toute la nuit, par stimulation et inhalation, le VapoRub apporte un soulagement direct.

Pour Augmenter la Résistance contre les Rhumes : Suivez les règles d'hygiène qui font partie du Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes, soumis à l'épreuve clinique. (Ce Système est expliqué en détail dans chaque paquet de Vicks.)

SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

Côté, Noémi, Lucille et Fabienne Cartier, Georgette Giroux, Béland Charette, ont profité de l'excursion du C.P.R. pour aller à Montréal.

L'ASCENSION

— M. G. McLeod, de Sainte-Thérèse, et D.-M. Hodgson, de Montréal, ont chassé l'original dans nos parages. Hotes de l'hôtel Delisle, ces messieurs sont retournés enchantés de leur voyage avec un superbe original et plusieurs perdrix.

— Les chantiers de bois franc sont fermés, et on attend pour plus de neige pour faire le charroirage de ces billots.

— M. C. Delisle a fini le charroirage de bois qu'il expédiait à New-York pour l'International Paper Company.

— Dimanche dernier, M. et Mme Médéric Legault, Mme Ernest Charette prenaient le dîner chez M. Patrick Sarrazin.

L'ANNONCIATION

— M. Roger Taillon est revenu convalescent de l'hôpital de Verdun.

— M. Moise Charette est rendu à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc Montréal pour suivre un traitement.

— Mlle Jeannette Boileau est à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc pour subir une opération.

— M. Maurice Boileau, élève du Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier, est arrivé pour les vacances des fêtes.

— M. Lionel Racicot était à Montréal la semaine dernière.

— M. Marc McGray est parti pour passer les fêtes dans sa famille.

— M. et Mme Côme Robidoux, M. Arthur Paquette, Mme O. Giroux, Mme Wilfrid Taillon, M. Lucien Beauchamp, Mlle Fleurette

— M. Lucien Baribeau, de Mont-Laurier, est venu faire l'audition des livres de notre fromagerie. Cette audition nous fait voir un petit surplus, ce qui est satisfaisant pour l'année de dépression économique.

— Mme Pierre Beauchamp (fils) a passé la semaine à Montréal.

SHAWBRIDGE

— M. et Mme Germain Dagenais (née Rhêa Alarie) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, baptisée sous les noms de Marie-Yvette-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Alarie, de Montréal. Porteuse, Mme D. Alarie grand-mère de l'enfant.

— Mlle Marie-Paule Chartier, est en promenade à Saint-Jérôme pour une quinzaine.

— Mlle Fernande Blondin, est de passage chez son frère, M. A. Blondin de Saint-Hippolyte.

POUR MOINS DE 1¢ dans un Gâteau

MAGIC BAKING POWDER

IL vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "Magic" pour faire un gâteau — et vous pouvez compter sur une réussite chaque fois ! Il n'est pas étonnant que les plus grandes autorités en art culinaire au Canada disent qu'il ne paie pas de risquer l'usage de poudre inférieure. Servez-vous de la "Magic" et soyez certains des résultats !

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fêtez Noël à la canadienne

Une bonne vieille coutume de chez nous c'est celle d'offrir à ses invités pendant les Fêtes un petit coup de bon vieux gin canadien MELCHERS Croix d'Or.

MELCHERS
FINEST CANADIAN GENEVA

GIJ CANADIEN CROIX D'OR melchers

Le Gin Canadien "Geneva" AUTHENTIQUE... fameux depuis plus de 35 ans

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
DISTILLERIES: BERTHIERVILLE, P.Q. DISTILLATEURS DEPUIS 1898 BUREAU-CHIEF: MONTREAL

TRIS GRANDEURS
10 ONCES — \$1.00
26 ONCES — 2.30
40 ONCES — 3.30

PRIX RÉDUITS
Entre tous les points au Canada

NOEL et le JOUR de L'AN

PRIX DU PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

FIN-DE-SEMAINE DE NOEL: Valable pour aller du 21 décembre au 25 décembre inclusivement. Coupon de retour valable pour partir pas plus tard que minuit, mercredi, 25 décembre 1934.

FIN-DE-SEMAINE DU JOUR DE L'AN: Valable pour aller du 28 décembre au 1er janvier inclusivement. Coupon de retour valable pour partir pas plus tard que minuit, mercredi, 2 janvier, 1935.

PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR:
Valable pour aller du jeudi, 20 décembre au mardi, 1er janvier inclusivement ; au retour le voyage devra commencer pas plus tard que minuit, jeudi, le 10 janvier 1935.

LES ROIS 6 JANVIER

PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR:
Valable pour aller sur n'importe quel train à partir de midi, vendredi, 4 janvier jusqu'à 2.00 p.m., dimanche, 6 janvier. RETOUR: valable pour partir pas plus tard que minuit, lundi, 7 janvier, 1935.

Billets et renseignements de tout agent.

PACIFIQUE CANADIEN

NOEL

La suite continuelle des ans amène de nouveau la saison de Noël et un temps d'arrêt bien accueilli, quoique temporaire, des épreuves et des tribulations du monde travailleur. C'est la saison des réunions de famille, des visites joyeuses aux vieilles gens restées au foyer, et tout émaillées du gai rire des petits enfants attendant la venue du Bonhomme Noël. La bonne volonté règne sur la terre.

Jetons un coup d'oeil sur cette fête qui tient une si grande place dans le coeur des hommes.

La célébration de la Noël ne faisait pas partie des premières fêtes des chrétiens, et l'on ne s'entendait pas sur la date exacte à laquelle la fête de la Nativité devait être observée, soit le 6 janvier, le 25 mars ou le 25 décembre. On ne faisait jamais mention d'une fête dans les premières relations des célébrations de la Noël.

La première mention certaine du 25 décembre se trouve dans le calendrier de Félix, publié en 354. Celui-ci déclare qu'en "l'an du Christ, le Seigneur Jésus-Christ est né le 25 décembre, un vendredi, et le 15e jour de la nouvelle lune". Cette mention, toutefois, n'est pas entièrement exacte, car le 25 décembre de l'an n'était un dimanche.

En Angleterre, le 25 décembre était célébré bien avant sa conversion au christianisme. Bede rapporte que "les anciens peuples des Angles commençaient l'année le 25 décembre, tandis que maintenant nous célébrons alors la naissance de Notre-Seigneur, et la nuit même, qui est maintenant si sainte pour nous, était appelée par eux la nuit des mères, à cause, supposons-nous, des cérémonies qui étaient accomplies pendant cette vigile de toute la nuit."

Il est intéressant de rappeler que la célébration de Noël fut défendue, en Angleterre, par une loi du parlement en 1644. Cependant, Charles II rétablit la fête.

L'arbre de Noël, que les enfants aiment tant, semble avoir eu sa contre-partie dans les premières religions païennes. En Egypte, sur le palmier, croissait une nouvelle tige chaque mois et, au temps du solstice d'hiver, c'était la coutume des Egyptiens de décorer les maisons d'une branche de palmier portant douze tiges. A Rome, le sapin était considéré avec vénération, et pendant les saturnales, des rameaux de verdure pendaient aux palais et aux maisons.

Parmi les tribus européennes du Nord, un grand sapin était planté dans chaque maison au temps de Noël. A sa base, on plaçait des représentations d'Adam et Eve; dans les branches s'enroulait le serpent, et au rameau du faite brillait une chandelle symbolisant cette lumière du monde, par laquelle seule la victoire sur le serpent était possible. Plus tard l'arbre fut décoré plus généralement de brimborions colorés, et tous étaient d'abord symboliques.

Les guirlandes de houx et de gui donnent un cachet particulier à la saison de Noël. Le houx était pour les chrétiens, à une certaine époque, un objet de vénération, les petites feuilles épineuses et les baies rouges représentant la couronne d'épine et les gouttes de sang. Sans aucun doute on introduisit ce souvenir de la fête joyeuse, afin de ne pas oublier le caractère sacré de

l'occasion dans les célébrations générales. L'usage du gui comme décoration de fête remonte au temps païen. Chez les Celtes, le gui avait un caractère sacré, et à la fête du solstice d'hiver le prince des Druides en coupait lui-même un rameau. Les gens étaient assemblés et ensuite conduits dans les bois par les prêtres, au devant desquels marchaient deux boeufs blancs châtés. Quand on avait trouvé le chêne qui portait le gui, la plante était coupée avec une faucille d'or, et les boeufs étaient sacrifiés. Une autre coutume scandinave consistait à brûler la bûche de Noël. A leur fête de Noël, pendant le solstice d'hiver, les Scandinaves allumaient de gros feux de joie en l'honneur du dieu Thor. Les anciens Goths et Saxons avaient leurs fêtes d'hiver qu'ils appelaient Jul. On appelle souvent encore Noël la fête de la Nativité du Christ.

Aux époques féodales, en Angleterre, le transport de la grosse bûche de Noël au large foyer dans le château du baron était une des cérémonies les plus joyeuses se rapportant à la fête. Les hommes à battaient la plus grosse bûche, chantant de joyeuses chansons de Noël, pendant qu'ils la préparaient et la traînaient au foyer.

D'après Herrich, la bûche de Noël "devait être allumée avec le tison de la bûche de l'année précédente, qu'on avait soigneusement mis de côté à cette fin, et l'on devait jouer de la musique pendant la cérémonie de l'allumage."

Peut-être n'allumons-nous plus nos foyers de Noël avec "le tison de la bûche de l'an dernier", et plusieurs autres bonnes vieilles coutumes de Noël sont-elles disparues, mais de nouvelles ont pris leur place, probablement pas aussi riches et pittoresques que les vieilles, mais encore remplies du véritable esprit de camaraderie que symbolise le temps de Noël.

En nous réjouissant des rires et des trépidements joyeux des enfants autour de l'arbre de Noël, peut-être croirons-nous entendre l'écho d'autres rires et d'autres bruits de petits êtres depuis longtemps silencieux.

LOI DES PANNEAUX-RECLAME

Elle est entrée en vigueur depuis quelque temps dans toute la province et doit être observée. — La cause pénale.

Le premier décembre, la loi visant les panneaux-reclames, passée lors de la session, de 1932, est entrée en vigueur. Cette loi s'applique aux panneaux-reclames installés le long des chemins entretenus par le ministère de la Voirie, mais elle n'affecte pas les chemins compris dans les territoires des cités et villes.

La loi fut sanctionnée le 30 avril 1932 et s'appliquait à toutes les affiches installées après cette date. Le délai compris entre le 20 avril 1932 et le premier décembre 1934 ne concernait que les panneaux-reclames déjà en place pour donner le temps aux propriétaires de s'y conformer.

En vertu de cette législation, proposée à la Législature par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, aucune affiche ne sera tolérée, si elle n'est placée à

100 pieds de distance du chemin. Dans ce cas, ses dimensions ne devront pas dépasser 10 pieds de largeur par huit pieds de hauteur. Si l'affiche est placée entre 200 et 300 pieds de la route, elle ne doit pas dépasser 25 pieds de longueur par 12 pieds de largeur. Si elle est installée à 300 pieds du chemin, elle ne doit pas avoir de dimensions supérieures à 50 pieds en longueur et 15 pieds. Dans tous les cas, l'affiche doit être placée à au plus quatre pieds du sol sur un bâti construit uniquement à cette fin, et elle doit porter le nom et l'adresse du propriétaire.

La loi décreta en outre qu'aucune affiche ne doit être placée à moins de 1,000 pieds d'une affiche déjà existante et à moins de 600 pieds du croisement de deux chemins ou du croisement du chemin carrossable et d'une voie ferrée, ni en face d'une courbe ou d'un changement brusque dans la direction du chemin. Toutefois, le ministre peut tolérer une affiche annonçant un hôtel ou un restaurant lorsqu'il y a un contrat existant, mais cette affiche ne peut dépasser 5 pieds en longueur par trois pieds de hauteur. Il peut aussi faire déplacer un panneau-reclame lorsqu'il considère qu'il masque ou défigure le paysage ou le panorama, ou qu'il nuit à un poste d'observation établi par le ministère.

Les seules exceptions à la loi sont les suivantes: les affiches émanant de l'autorité publique, les avis dont l'affichage est prescrit par la loi, les affiches qu'un propriétaire, locataire ou occupant d'une construction, place sur celle-ci pour annoncer son commerce, sa profession, son art ou son métier, les affiches annonçant, sur les lieux mêmes, un hôtel, restaurant ou chalet, les affiches électorales d'un candidat à une élection fédérale, provinciale, municipale ou scolaire, les affiches annonçant une exposition agricole, les inscriptions dans les cimetières, les inscriptions d'un caractère historique que le ministère de la Voirie a autorisé de placer, les signaux de direction ou d'arrêt installés ou autorisés par le gouvernement, les affiches que les compagnies de service public placent sur leurs poteaux pour indiquer un danger, pourvu que ces affiches encerclent, en tout ou en partie, les poteaux, etc.

Dans le cas d'une première violation, la loi prévoit une amende de dix dollars et cette pénalité ne doit pas être inférieure ni supérieure à \$50, pour les infractions subséquentes, indépendamment des frais encourus.

LE SOIN DES PIEDS

Tel qu'il est naturellement, le pied a sa beauté. C'est, en outre, un auxiliaire admirable de résistance et d'élasticité puisque, sans lui enlever rien de sa délicatesse, de son harmonie, ni de sa souplesse l'accomplissement de sa fonction l'oblige à une activité incessante. Il supporte tout le corps humain, et c'est grâce à lui que nous conservons tout notre aplomb dans la marche. Il mérite donc bien qu'on l'entoure de soins et qu'on se flatte de sa grâce, lorsqu'il est délié et menu. C'est merveille, en effet, qu'un si petit instrument rende tant de services.

Pour que le pied soit bien fait et pour qu'il soit jugé joli, il faut que le contour dessine une série de courbes harmonieuses et que, élégamment cambré, il se rattache à la jambe par la nodosité saillante de la cheville à l'endroit même où le membre affecte sa plus fine rondeur.

A s'en rapporter aux mesures du bottier, le pied féminin, pour être élégant, chausse 3 à 5 et le pied masculin 7 à 8. Il ne faut prétendre se chausser trop fin: on doit rester à l'aise dans le soulier, pour que la marche conserve sa fermeté et sa régularité.

DEFECTUOSITE — Les mauvais pieds et les vilains pieds sont: le pied plat, qui lorsqu'il est posé sur le sol, y adhère sur toute sa surface plantaire, à la façon du pied des palmipèdes; le pied gras, dont les orteils se détachent sans grâce et, comme on dit, en "boudinant"; le pied court, dont les orteils naissent presque sur la même ligne et semblent raccourcis; le pied épais, qui semble faire corps avec la jambe, sans que la cheville se détache nettement; le pied étroit et trop long où souvent les orteils chevauchent l'un sur l'autre.

Quoi qu'on pense, quoique cette opération puisse paraître une complication embarrassante, il faut prendre au moins un bain de pieds chaque jour. Je ne veux pas dire qu'on ait besoin de rester pendant dix minutes chaque jour les pieds dans un bassin ou une baignoire. Ce qui est indispensable, c'est de procurer aux pieds, sur toute leur surface, le contact abondant de l'eau, de façon à débarrasser l'épiderme, à stimuler la peau et à procurer de la fraîcheur à ces extrémités si actives que leur travail constant expose le plus à la poussière et à la fatigue.

LEUR TOILETTE. — La véritable toilette des pieds consiste à les passer, le soir de préférence, à l'eau tiède savonneuse. Indépendamment du nettoyage proprement dit et après ce nettoyage, poncez soigneusement toutes les parties cornées du pied, de façon à éviter la formation

des callosités. Poncez même le dessous des pieds. Après le ponçage, lotionnez le pied avec une eau fortement alcoolisée ou, tout simplement, à l'eau de Cologne.

L'OISEAU BLEU

Vous êtes-vous procuré l'Oiseau bleu? Le dernier numéro vous apporte un texte abondant et substantiel.

Les grandes fêtes qui ont marqué le IVe centenaire de la découverte du Canada ont inspiré à l'artiste Louis-Joseph Dubois le dessin qui orne la couverture de ce numéro et qui fait voir Cartier au moment où il élève à Gaspé une croix aux armes du roi de France.

Un rhétoricien du collège Jean-de-Brébeuf, André Dussault explique cette vignette dans une page d'histoire documentée qu'il intitule: "La découverte du Canada par Jacques Cartier".

Pourquoi rester Français? M. l'abbé Etienne Blanchard répond à cette question d'un si grand intérêt religieux et national pour nous.

Mlle Marie-Rose Turcot sait toujours captiver les lecteurs, jeunes et vieux de l'Oiseau bleu par ses vres des heures joyeuses, lisez l'Oiseau bleu.

CONSEILS DU MEDECIN

LE SENS COMMUN

Ce terme, vieux comme le monde, n'en doit pas moins être notre guide partout et en tout temps. Mettons-le à l'avant quand il s'agit de notre santé et de celle de nos familles. Le sens commun, au point de vue de la santé, ne veut pas dire qu'il faille s'en préoccuper outre mesure; apportons-y une attention raisonnable et soyons assurés que tout ira bien.

Nous savons que la vaccination prévient la variole et que l'immunisation protège contre la diphtérie; c'est donc faire preuve de simple sens commun que de se servir de ces moyens mis à notre disposition pour protéger nos familles contre ces maladies. De plus, puisque nous savons que la diphtérie choisit ses sujets parmi les petits des leurs premières années, le sens commun ne nous dicte-t-il pas de faire immuniser nos enfants au cours de leur première année afin de les protéger plus sûrement.

Il est admis que le principe de l'assurance constitue le moyen le plus sûr pour la protection de la santé des groupes d'individus contre certaines occurrences que l'effort individuel ne saurait prévenir ou enrayer. L'homme qui se laisse guider par le sens commun ne manquera pas de prendre une police d'assurance-vie et d'assurer ainsi la protection de sa famille.

Les services de santé constituent en quelque sorte une assurance pour la santé; en nous unissant pour les supporter et en payant fidèlement nos taxes pour aider à les maintenir, nous achetons la protection contre certaines maladies que l'effort concerté, plus que l'effort individuel, peut prévenir. Le sens commun nous indique qu'il vaut mieux payer un ou deux dollars en taxes, et éviter, par exemple, la fièvre typhoïde qui nous menacerait sûrement si nous n'avions à notre disposition de l'eau, du lait et des aliments sains et propres à la consommation.

Le diagnostic et le traitement précoces des maladies en assurent plus sûrement la guérison qu'un traitement différé ou une maladie devenue chronique. Le sens commun demande que chacun de nous subisse un examen médical périodique, disons une fois par année, afin de permettre au médecin de famille de dépister les premiers symptômes de la maladie et cela quelquefois avant que l'on en soupçonne soi-même l'existence. De cette façon, aucune chance de guérison n'est perdue.

L'on sait qu'il n'y a pas deux individus semblables; chaque personne malade doit donc être traitée individuellement. Le sens commun intervient encore ici et veut que chaque cas soit confié à un médecin compétent et expérimenté, ayant fait des études sérieuses, qui saura appliquer à chacun le traitement qui s'impose. Cependant que de gens, en dépit de leur sens commun, croient tout ce qu'ils lisent au sujet des guérisons opérées par des remèdes secrets.

Faites usage de votre bon sens pour vous maintenir en bonne santé.

Deux voyageurs de commerce conversent avec animation. — Mon vieux, raconte l'un d'eux à son camarade, je viens d'aller voir un magasin épatant. Il s'intitule: "Aux Cinq Saisons". — "Aux Cinq Saisons"! Tu es fou, ou, si ce n'est toi, c'est ton client. Il n'y a que quatre saisons, voyons!

— C'est bien ce que j'ai fait remarquer à mon client, mais il m'a prouvé que je n'y entendais rien. Il y a en effet cinq saisons. — Comment cela? Il y a le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. C'est tout.

— Et la morte-saison, alors, qu'en fais-tu? C'est pourtant la plus longue!...



La Meilleure Céréale

La meilleure pour cuisiner

RIEN n'est plus commode qu'un paquet de Son ALL-BRAN Kellogg dans la cuisine. On le sert comme céréale. Ingrédient salubre, on l'emploie dans la préparation des muffins, du pain, des gaufres, etc. Le Son ALL-BRAN apporte à la famille la "matière inassimilable" nécessaire pour corriger la constipation ordinaire. Deux cuillerées à soupe, par jour, suffisent habituellement, ou à chaque repas, dans les cas obstinés. Combien cela est préférable au risque que comporte l'usage des remèdes brevétés!

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inassimilables" et les vitamines B qui régularisent l'intestin. Ces "matières inassimilables" agissent comme celles des légumes feuillus. Le Son ALL-BRAN est aussi riche en fer pour le sang.

Les procédés variés de sa cuisson et les aromes qu'on y ajoute, font le Son ALL-BRAN plus fin, plus doux, plus agréable que le son cru ordinaire.

Etant tout son — exception faite de l'arôme additionnel — il fournit plus de "matière inassimilable" que les autres produits à base de son.

Exigez le paquet rouge et vert, chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

NOEL A LA CAMPAGNE

Nuit calme et solennelle!
Oh! oui qu'elle était belle,
La rustique chapelle,
Sous son naïf décor!
Avec ses feux magiques,
Et ses autels féériques,
Et ses joyeux cantiques.

Mais écoutez! la cloche sonne
Au clocher lointain qui rayonne.
La cloche sonne et carillonne
A réveiller tout le hameau.
A ce signal, chaque chaumière
Magnifiquement soudain s'éclaire;
La carriole attend, légère;
A la chapelle! — il fait si beau!

Non! pas même une humble cabane;
Sous les yeux d'un boeuf et d'un âne!
Quel fils de pauvre paysanne
N'eût pas rougi de naïtre ainsi!
Frère Enfant que rien ne protège,
Il nous arrive avec la neige
Et les oiseaux blancs pour cortège.

Dans son berceau, Jésus repose!
Le lys dont la corolle exhale
Une senteur si virginale;
La neige fraîche et matinale
Qui charge au bois les verts buissons;
Enfin, la perle la plus belle
Avec moins de grâce étincelle
Que sa vive et calme prunelle,
Plaine d'amour et de rayons!

Nuit calme et solennelle!
Vieille et sainte chapelle,
Si riante et si belle
Sous ton naïf décor;
Avec tes feux magiques,
Et tes autels féériques,
Et les joyeux cantiques,
Te reverrai-je encore?

Abbé A. GINGRAS

BILLETS A PRIX REDUITS

POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer canadiens consentiront des billets à prix réduits à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An et de l'Épiphanie. Ces billets comporteront un long délai de validité.

Les billets pour la fête de Noël seront délivrés au prix d'un billet simple plus un quart et seront valables depuis vendredi le 21 décembre jusqu'à mardi le 25 décembre. Au retour, ces billets seront valables jusqu'à minuit mercredi le 26 décembre.

Les billets à prix réduit délivrés à l'occasion du Jour de l'An comporteront les mêmes avantages et seront valables du vendredi 28 décembre jusqu'au 1er janvier, à l'aller. Au retour, ils devront être présentés avant minuit, mercredi le 2 janvier.

Les chemins de fer canadiens délivreront aussi durant le temps des fêtes des billets comportant un plus long délai de validité pour le prix d'un billet simple plus un tiers. Ces billets seront valables, à l'aller, depuis jeudi le 20 décembre jusqu'à mardi le 24 janvier. Au retour ils seront valables jusqu'à minuit le 10 janvier.

M. Riddell annonce aussi que des tarifs spéciaux seront consentis aux professeurs et aux écoliers durant le temps des fêtes. Ces billets délivrés pour le prix d'un billet simple plus un quart seront valables pour toute la durée des vacances.

Quelle différence y a-t-il entre un bijoutier, un maître d'armes et une couturière?

R. — Il n'y en a pas; le bijoutier pare les coups; le maître d'armes parle les coups; la couturière parle et coud.

Q. — De deux enfants, lequel peut s'élever le plus haut?

R. — Celui qui est en bas longs (ballon).
Q. — Quel est le château qui a été bâti par les poules?

R. — Le château d'Eu (oeuf).
Q. — Pourquoi les jeunes professeurs doivent-ils soigner leur nez?

R. — Parce qu'ils risquent d'enseigner longtemps (d'en saigner).

Q. — Comment s'appelle celui qui tue son beau-frère?

— Un insecticide, parce qu'il tue l'époux de sa soeur.

Ce jeune auteur fécond, mais dédaigné par les éditeurs, attend toujours la publication de son premier ouvrage.

Et, avant-hier, pour la centième fois, il alla à la poste pour expédier un de ses manuscrits.

Alors, au guichet l'employé lui demanda:
— Imprimés?
— Hélas! non... répondit le jeune écrivain, pas encore!

Magasin Victoria

Henri Gareau

St-Faustin Station

A l'occasion des fêtes, ma grande vente annoncée depuis le 17 décembre se continue jusqu'au 31 décembre.

Je suis acheteur de BOIS DE CORDE VERT ou SEC. Mon prix est raisonnable.

Lorsque vous achetez pour de l'argent comptant vous économisez 10 à 15% ça vaut la peine.

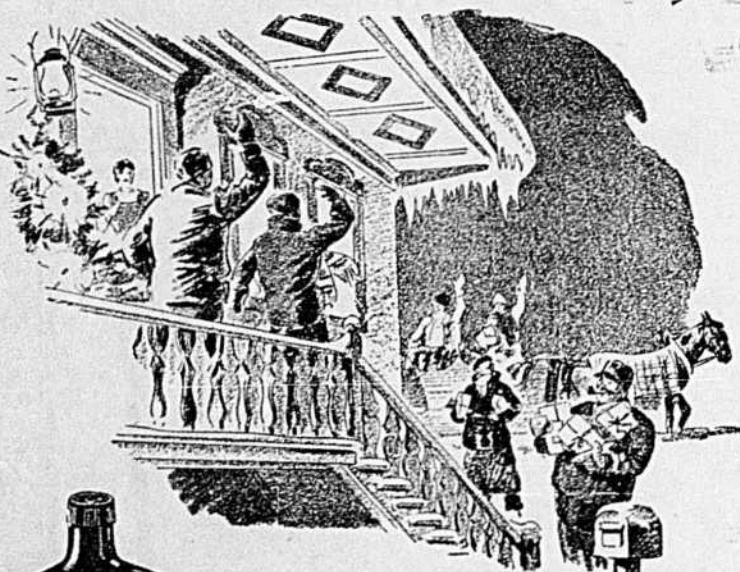
Je recevrai ces jours-ci un bon assortiment de COUVRE-CHAUSSURE

RES pour dames. Venez les voir ce sont des nouveaux modèles avec fourrure et à prix très raisonnables.

SAVON BARSALOU 3.50
La caisse
SAVON BARSALOU 39c
10 morceaux pour

Tous mes prix annoncés ou étiquetés dans le magasin sont pour du comptant. Lorsque vous achetez à crédit le prix est majoré.

"Cette Réelle Saveur de Hollande"



Offrez à vos invités aux Fêtes du

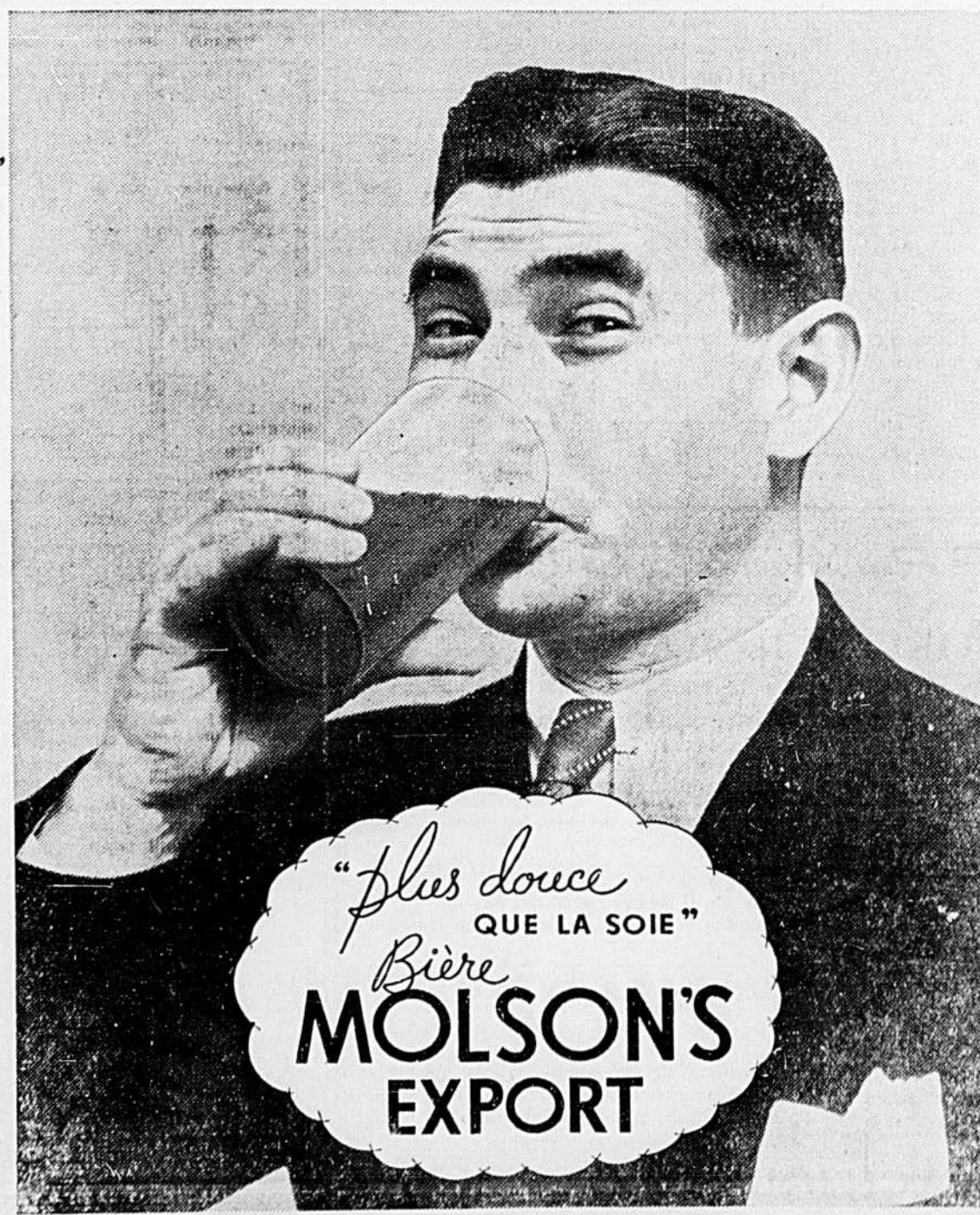
GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande

Maison fondée en 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

100 LA BOUTEILLE DE 10 ONCES
230 LA BOUTEILLE DE 26 ONCES
330 LA BOUTEILLE DE 40 ONCES



"plus douce QUE LA SOIE"
Bière
MOLSON'S EXPORT

Voeux de Noel et du Nouvel An de l'honorable Irénée Vautrin



Aux cultivateurs, aux colons sur qui nous fondons tant d'espoirs, au peuple des villes ami et collaborateur du peuple agricole, à tous, j'adresse mes voeux les plus ardents de bonheur, de santé et de prospérité à l'occasion de la Noël et du jour de l'an.

IRENEE VAUTRIN,
Ministre de la Colonisation,
de la province de Québec

LES LIBERAUX DEMANDENT L'ENQUETE DES ARMEMENTS

Important discours de l'honorable M. King au congrès à Ottawa de la Fédération Libérale Nationale.

Dans un important discours qu'il a prononcé la semaine dernière au congrès annuel de la Fédération Libérale Nationale, l'honorable W.L. Mackenzie King, l'ancien premier ministre et chef des libéraux, a déclaré que le parti libéral devait réclamer de toutes ses forces une enquête sérieuse et aussi complète que possible sur la fabrication et le commerce des armements dans l'Empire.

Il a dit que le Canada devrait prendre l'initiative et donner l'exemple en adoptant des mesures pratiques pour promouvoir la paix dans le monde. Il suggéra aussi que le Canada prenne l'initiative de déclarer catégoriquement que "non seulement n'accorderait-il aucun appui à la nation (to any nation) troublant à plaisir la paix du monde, mais qu'il ne fournira ni armes, ni vivres, ni crédits à cette nation".

L'enquête sur les armements dans l'Empire que demande M. King devrait embrasser la vente des matières premières nécessaires et indispensables pour faire la guerre non seulement par le Canada mais aussi par les autres pays faisant partie de

l'Empire. Le but à atteindre serait de soumettre au contrôle de la Société des Nations ou à toute autre organisation internationale efficace la fabrication et la distribution des armements et des munitions de guerre.

M. King parla aussi des accords impériaux de 1932. "Si le parti libéral monte au pouvoir aux prochaines élections, dit-il, nous ferons une étude approfondie de la question des relations commerciales du Canada avec les autres nations de l'Empire. Le point de vue canadien dans ces négociations devrait être celui exprimé par le très honorable Stanley Baldwin à la conférence d'Ottawa en 1932.

Le chef libéral déclara clairement qu'il n'avait jamais songé à détruire impitoyablement les accords impériaux. Le parti libéral négociera et prendra les décisions qui seront les plus conformes aux intérêts du pays en général.

En ouvrant cette séance, M. Vincent Massey, président de la Fédération, déclara que le corps électoral attendait avec impatience l'occasion de réitérer sur une échelle plus vaste l'expression de la volonté publique déjà exprimée par cinq provinces, et par huit comtés fédéraux, dans d'importantes élections complémentaires, provinces et comtés où la victoire n'a cessé de sourire aux libéraux ces années dernières.

Il y a actuellement 74 candidats libéraux prêts à entreprendre la campagne pour les élections fédérales. Cette nouvelle a été annoncée au cours des délibérations du congrès la semaine dernière. Des rapports ont été soumis indiquant que dans chaque province il y a un vague d'enthousiasme libéral qui va grandissant à mesure que se dessine plus fermement l'intention du gouvernement actuel de conserver le pouvoir aussi longtemps qu'il le pourra malgré qu'il a perdu la confiance de l'électorat.

LES UNITES SANITAIRES

Dans un discours qu'il a prononcé à Montréal dernièrement, l'honorable Athanase David a déclaré que c'est surtout dans les comtés organisés en unités sanitaires que la diminution de la mortalité est la plus sensible. En effet, dit-il, les statistiques de l'année 1933 nous apprennent que le taux de cette mortalité en particulier y fut de 85,7 contre 99,9 ailleurs dans la province. C'est donc aux unités sanitaires, comme on le voit, que la province est redevable, en grande partie, du progrès accompli, depuis quelques années, dans le sauvetage des vies d'enfants. Voici quelques chiffres éloquentes que citait à ce sujet l'honorable M. David.

En 1926, la province de Québec a perdu 11,666 enfants de 0 à un an, soit un taux de 142,0 par mille naissances vivantes, alors qu'elle en perdait, l'an dernier 7,270, soit 4,396 de moins ou un taux de 94,5 par mille naissances vivantes.

La mortalité infantile a par conséquent, dans l'espace de sept ans, diminué de 29,1 pour cent dans la province cependant que la décrois-

sance de la natalité était de 6,4 pour cent et la décroissance de la mortalité générale de 15,1 pour cent. Mais, comme le disait toutefois non sans regret, l'honorable M. David, le taux de la mortalité infantile s'établissant par le nombre de naissances vivantes et la natalité décroissant d'une manière considérable dans notre province, il s'ensuit que nous ne pourrions pas nous attendre d'ici quelque temps à une baisse sensible et continue dans le taux de la mortalité infantile, même si le nombre de décès d'enfants de 0 à un an continue à tomber.

Les Rhumes CÉDENT VITE À FATHER JOHN'S MEDICINE PAS DE DROGUES

COLONNE SPORTIVE

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ARENA DE S.-JEROME

SAINT-JEROME EN PREMIERE POSITION DANS LA LIGUE MONT-ROYAL

Dimanche après-midi, près de 1100 personnes assistaient à la bénédiction de l'Aréna et à l'ouverture officielle de la saison de goudet à Saint-Jérôme.

Le révérend Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, vint à trois heures, accompagné de ses vicaires, bénir l'Aréna, et mettre la rondelle au jeu dans une partie entre le Saint-Jérôme et le Concordia.

Étaient présents à la bénédiction, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province, L.-E. Parent député de Terrebonne au fédéral, Son Honneur le maire Emmanuel Bertie, de Saint-Jérôme et les échevins C.-E. Huot, A. Lessard, L. Girardeau, G.-E. Hamel, A. Vaillancourt, A. Filion, MM. Therrien, Lemay, gérant du Club Concordia, Max Laroque, président de la Ligue Mont-Royal, Eugène Saint-Vincent, Gérant de l'Aréna, Jean-Paul Rolland et Alfred Cherrier, et nombre d'autres.

Au nom des amis et des employés de la manufacture Rolland, M. Alfred Cherrier, qui officiait comme "maître de cérémonie", présenta à M. Jean-Paul Rolland, gérant du Saint-Jérôme, un magnifique manteau de chat sauvage.

La fanfare de Saint-Jérôme, sous la direction de M. F.-X. Saint-Michel, a exécuté un magnifique programme musical.

A trois heures et vingt-cinq minutes, le révérend Emile Dubois mit la rondelle au jeu.

Au milieu de l'enthousiasme des spectateurs, nous avons assisté à une magnifique joute de goudet entre

deux clubs d'égale force et animés d'un réel esprit sportif.

Le premier point fut enregistré par le Saint-Jérôme après 5,15 minutes de jeu. La première période fut animée du seul esprit sportif et il n'y eut aucune punition.

Malgré tous leurs efforts, les joueurs du Concordia ne purent enregistrer aucun point. A la troisième période surtout, ils se ruèrent tous à l'attaque mais, leurs efforts furent vains. Trépanier, le gardien de but du Saint-Jérôme a été invincible. Il eut, durant cette troisième période, à arrêter des lancers vraiment sensationnels et réussis, malgré qu'il eut subi une légère blessure. Le jeu a été plutôt dur durant cette dernière période et les punitions ont été nombreuses. Le joueur Couillard du Concordia fut blessé d'un coup de patin et on dut le transporter hors de la patinoire. Le héros de la joute, fut sans contredit le gardien de but Trépanier.

Concordia: Jimmy Muir, gardien de buts; A. Valois, centre; Léo Lacoste et G. Gravel, ailes; R. Hébert et F. Carter, défenses; A. Alarie, W. Couillard, Léo Dubé, Paul Gaudette, G. Francoeur et B. Laughton, substitués.

Saint-Jérôme: Trépanier, gardien de buts; Laforce, centre; Saint-Pierre et Beauchamp, ailes; Lavigne et Mignault, défenses; Carrière, Balleux, Riddell, Saint-Michel, Rivard et R. Raymond, substitués. Les arbitres étaient MM. Thompson et Lépine du Canadien.

"BEMA" LA VERITABLE MELASSE EXTRA FANCY BARBADES

UNE CAISSE POPULAIRE

ETABLIE A SAINT-JEROME

Jeudi soir dernier, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, était tenue, dans la salle municipale, une assemblée publique présidée par le shérif J.-W. Cyr, président de la Chambre de Commerce.

A l'issue de cette assemblée, 18 jérômains signaient les formules nécessaires à l'établissement d'une Caisse Populaire.

A cette assemblée étaient présents MM. les notaires Eugène Poirier, président de l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins, de Montréal, et Wilfrid Guérin, secrétaire de la même association, le révérend P. Deguire, s.j., aumônier général de l'Union des Cultivateurs Catholiques de la province de Québec.

M. le notaire Poirier, économiste distingué, expliqua le fonctionnement et la raison d'être des Caisses populaires, leurs avantages au point de vue économique et au point de vue nationalité.

Il félicita la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme de ses activités et de son initiative. "La fondation d'une Caisse Populaire, dit-il, est établie suivant les données de l'Achat chez Nous, en faveur duquel on fait maintenant campagne". M. le notaire Poirier apporta les raisons qui commandent l'établissement des caisses populaires parmi les Canadiens Français qui sont un tiers de la population et qui sont soumis presque entièrement à la régie de banques anglaises.

Il nous apporta aussi des chiffres concluants, des données précises sur le système bancaire du Canada et plus particulièrement de la province de Québec. Le fonctionnement des Caisses Populaires établies dans notre province, a étonné et force l'admiration d'étrangers à notre race et à notre pays, qui se sont nettement déclarés en faveur de ces organisations.

Les Caisses Populaires sont fondées par des gens de chez nous, administrées par des gens que nous coudoyons tous les jours, et ne prêtent qu'à bon escient, à des gens de chez nous. C'est donc une organisation purement locale et absolument sous la surveillance de chacun des intéressés.

Elles se composent de quatre éléments différents: Les actionnaires, le bureau de direction, la commission de crédit et la commission de surveillance. Le bureau de direction, choisi parmi les actionnaires, se compose de 7 membres, qui ne peuvent disposer d'une affaire sans être obligés de passer par la commission du crédit qui elle-même est composée de trois membres. Si l'un de ces trois membres est d'avis que telle ou telle transaction ne doit pas être faite pour le bien général, cette transaction ne peut être effectuée par les deux autres membres seuls. D'un autre côté, cette commission du crédit est elle-même subordonnée à la commission de

surveillance, qui se compose aussi de trois membres.

Il ne peut donc être question d'intérêts particuliers, puisque toute l'organisation et toutes les transactions sont affaires de collectivité.

Il y a dans la province, 234 caisses populaires avec un effectif de neuf millions et demi de dépôts. Si nous avions une caisse populaire dans chaque paroisse et dans chaque ville de la province, nous aurions une réserve, nous, Canadiens, (en prenant les chiffres qui ont servi à l'établissement de la donnée ci-dessus) de \$48,000,000.

L'influence et la puissance des Canadiens-français s'accroîtraient d'autant et il n'en résulterait pour nous que des bénéfices.

M. le notaire Guérin, après quelques mots de félicitations à l'adresse de la Chambre de Commerce, insista sur le fait que les Caisses populaires ne sont pas affaires de particuliers, mais qu'elles consistent à prêter chez nous l'argent de chez nous. Elle n'ont pas pour but de faire de gros bénéfices, mais de faire oeuvre sociale. Elle ont aussi pour but la décentralisation de notre argent aux mains d'étrangers.

Familier avec la procédure à suivre pour l'établissement et le bon fonctionnement de ces Caisses Populaires, M. Guérin a donné toutes les explications nécessaires, à la satisfaction de l'assemblée.

Le révérend Deguire, appelé à prendre la parole, assura que s'il y avait eu des caisses populaires dans toutes les paroisses depuis 25 ans, la question du crédit agricole ne se présenterait pas actuellement. Nous devrions profiter de la crise pour préparer l'avenir. Cette question de caisse populaire intéresse aussi beaucoup la classe des cultivateurs. Il y a actuellement 625 cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le révérend père termine en promettant de revenir rencontrer les cultivateurs de la région.

Ont aussi adressé quelques mots, M. J.-E. Parent, et M. G.-E. Hamel, de Saint-Jérôme, M. Alcidas Paiement, de Saint-Hermas, le fondateur de la Caisse Populaire de Saint-Hermas, qui nous a fait connaître les services signalés rendus par la Caisse Populaire établie depuis 19 ans à Saint-Hermas, à la population de cette petite paroisse. M. Paiement donna aussi aux actionnaires de la caisse populaire, d'excellents conseils, acquis au cours de sa longue expérience de l'administration de la Caisse Populaire de Saint-Hermas.

Plusieurs personnes qui n'avaient pu assister à l'assemblée de jeudi soir dernier, ont depuis, signé les formules nécessaires pour devenir actionnaires de cette Caisse Populaire de Saint-Jérôme, formules qui sont entre les mains de M. J.-W. Cyr, président de la Chambre de Commerce.

Une assemblée de ces actionnaires doit avoir lieu sous peu.

ANTALGINE Pour Mâux de Tête de Dents et d'Oreilles, Rhumes, La Grippe, Névralgies-Rhumatisme, Douleurs

En Vente Partout 25¢

PAYSAGE D'AUTOMNE

Une atmosphère grise enveloppe la terre
Et donne au paysage une figure austère;
Une égale roussure a terni le gazon.
Dans le brouillard lointain, échantonnant l'horizon,
Les grands monts, en ce jour lourd et sombre d'octobre,
Ont l'air de rois déçus qui meurent dans l'opprobre.
Mais voici que soudain un rayon de soleil,
Comme un oeil qui regarde après un long sommeil,
Se faufile à travers un fouillis de nuées,
Et s'en vient éclairer des branches dénudées
Qui végètent au fond boueux d'un petit val.
L'existence ressemble à ce jour automnal:
La joie et le bonheur, soleil des cieux intimes,
Ne réchauffent souvent que des vallons infimes,
Tandis que tout autour, il est de fiers sommets
Où leur chaude clarté ne se pose jamais.

Alfred DesROCHERS

LACOSTE

— Samedi dernier, chez M. Robidoux, eut lieu une soirée en l'honneur de M. et Mme Ubald Brunet, à l'occasion de leur retour de voyage de noces. On remarquait: Milles l'aquerette, Rhéa, Cécile, Armande Robidoux, Yvette Robidoux, MM. Rolland Denis, Omer Robidoux et L. Denis.

— Mlle Rhéa Robidoux est de retour de Montréal.

— M. Hervé Legault est allé à Montréal en voyage d'affaires.

— Nos fervents du ski attendent avec impatience la neige, qui se fait beaucoup attendre. Espérons qu'ils pourront s'en donner à coeur joie bientôt.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Laurel et Hardy dans *Song of the Desert* — Red Grange dans *Galloping Ghost* (7, 8 et 9ième épisodes) — comédie — Cartoon.

Dimanche et lundi: Dick Powell, Pat O'Brien, Ginger Rogers, The Four Mills Brothers dans *"Twenty Million Sweethearts"* — Comédie musicale — News — Cartoon.

Mardi, mercredi et jeudi: Marie Dressler, Lionel Barrymore dans *Her Sweetheart* — Comédie musicale — News — Cartoon.

Nous avons des gens qui aiment les pauvres; ce qu'il nous faudrait ce sont des gens qui aiment la pauvreté. — Fournier

La grâce du Saint-Esprit ne s'acquiert point de nos délais et de nos remises. — Saint Augustin

Maintenant paru:

Almanach Rolland 1935

En vente au bureau de L'AVENIR DU NORD et aux endroits suivants:

- Chez José, 350 rue Labelle
- chez Albert Duclos, 329 St-Georges
- " Raoul Bélisle, 301 St-Georges
- " Alph. Boutin, 178 Labelle
- " Guillaume Cadioux, 274 Labelle
- " Edouard Godard, 676 Labelle

20 cts

Aux Hommes d'Affaires

Confiez-nous les

Travaux d'impression

de tous genres

dont vous avez besoin.

Votre commande sera

exécutée avec le plus

grand soin et au meilleur

leur marché.

DEMANDEZ NOS PRIX

La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée

316, St-Georges TEL. 344 St-Jérôme

LE PREMIER POINT DU CANADIEN FAIT SUR UN LANCER DE PUNITION LE FUT PAR ARM. MONDOU CONTRE RANGERS AU FORUM LE 4 DECEMBRE.

ARMAND MONDOU

NE À YAMASKA IL JOUE POUR LE CANADIEN DEPUIS 1926

ARMAND POSSEDE ASSUREMENT LE PLUS FORMIDABLE LANCER DES JOUEURS DU CANADIEN!

MONDOU EST ROBUSTE SOLIDE ET ALERTE PATINEUR. LA PRESENTE SAISON DEVRAIT NOUS EN REVELER TOUT LE TALENT.

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT - BARRISTER
519, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à
Sainte-Agathe
280, LABELLE - ST-JEROME

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district - District manager
178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie,
Automobile, Plate Glass
Représentant
Confédération Life Ass.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles
CLAUDE PREVOST
AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL
MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-r-11
Tél. 54 42, rue Principale
DR GUY LEFORT
CHIRURGIEN DENTISTE
Travail sans douleur
STE-AGATHE DES MONTS
Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE AGATHE DES MONTS
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., I.L.L.B.
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 - Boîte Postale 93
LACHUTE
Téléphone 25 Rés. 68
ARMAND BRIEN
NOTAIRE
317-400, rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tous les jeudis à Saint-Sauveur
J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de
Faillite - Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphones: H.Arb. 0261-0262

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

DES VOLS QUI MERITENT D'ETRE PUNIS

On se plaint et se complaint à entendre dire souvent que nous n'avons pas de grands vols ni de gros voleurs à Saint-Jérôme.

S'il est vrai que nous n'enregistrons pas fréquemment des vols retentissants, que nos banques et nos magasins ne sont pas pillés par des cambrioleurs, d'autre part, nous regrettons d'avoir à constater que notre ville est affligée d'une autre catégorie de gens malhonnêtes.

Que de fois nous apprenons que des objets de valeur et des sommes d'argent rondelletes sont perdus et ne sont jamais rapportés à leur propriétaire ou remis à la police pour être rendus à qui de droit.

Ainsi, il y a quelques jours, un colis important, lisiblement adressé est tombé d'une voiture de livraison. Une somme de \$50. a été perdue dans notre ville. Un porte-monnaie contenant deux billets de banque de \$5. et différents papiers indiquant en toutes lettres le nom du propriétaire a été perdu au centre même de notre ville.

Ces objets et cet argent ont certainement été trouvés par quelqu'un, mais on les a gardés sans scrupule au grand préjudice de ceux à qui ils appartiennent.

Ce sont là des vols manifestes. Ceux ou celles qui gardent ces objets trouvés sont malhonnêtes et se rendent coupables vis-à-vis de la loi civile d'une faute grave qui, de plus et surtout, charge leur conscience.

Il n'est pas dans notre rôle de rappeler à ces voleurs la gravité de leur faute, au point de vue moral, mais nous souhaitons que la police réussisse à les découvrir afin qu'ils reçoivent le châtiment qu'ils méritent.

AU POSTE DE POLICE

Le chef de police a enquêté sur un accident d'automobile survenu le 16 décembre dernier, à 7-35 hres p.m., entre l'automobile propriété de M. Paul Gallant, de Sainte-Scholastique et un automobile propriété du garage Legault, conduit, lors de l'accident, par M. Roland Filion, L'automobile de M. Gallant était stationnée à sa droite quand il fut frappé par l'automobile du garage Legault. Les dommages causés à une aile sont d'environ \$50.00.

Le 18, à 11.14, les pompiers répondirent à un appel par téléphone pour un commencement de feu de tuyau chez M. Edouard Vermette, 648 rue Labelle. Il n'y eut aucun dommage.

Le chef de police prie les personnes qui auraient trouvé les objets suivants de les rapporter au poste de police: un porte-monnaie appartenant à M. Cyrille Labelle, contenant la somme de \$18.50, perdu sur le parcours entre l'hôtel Plouffe et la place du marché, samedi dernier. Un colis contenant des chandails et de la laine, provenant de la Regent Knitting, perdu entre la gare du C.N.R. et la Dominion Rubber.

LA GUIGNOLEE

Les Artisans Canadiens-Français, le Cercle de la Durantaye, les Chevaliers de Colomb et les Forestiers Catholiques sont à s'organiser pour "courir" la guignolee le 28 décembre prochain.

La récente tempête de neige, qui a amoncelé plusieurs pouces de neige dans notre ville a permis à la ville de donner du travail à plusieurs chômeurs qui se sont mis à l'oeuvre dès jeudi matin, à 5 heures. Plusieurs automobiles ont été empêchées de se rendre à Saint-Jérôme, et le service de livraison par camions et le service de passagers du Provincial Transport ont aussi souffert du retard dans la journée de mercredi dernier. On estime qu'il est tombé près de 10 pouces de neige et le vent avait amoncelé dans "la grande ligne" des bancs de près de 3 pieds.

La Chorale de Saint-Jérôme est à préparer un magnifique programme musical pour la fête de Noël.

Au-delà de 40 bûcherons sont maintenant rendus au chantier municipal. Depuis quelque temps, grâce à l'initiative de M. le maire, une "Société Secrète" s'est formée dans notre ville, dans les membres souscrivent la modique somme de \$0.10. Les fonds recueillis grâce à

cette souscription servent à donner, deux fois par semaine, la soupe et les fêtes au lard aux bûcherons du chantier municipal. Cette "Société secrète" a eu beaucoup d'adhérents et a été favorablement accueillie dans le public.

C'est ce soir qu'a lieu la raïle des dînes faite par la Chambre de Commerce au profit des Paniers de Noël. La raïle se fera à 8 heures dans la salle municipale.

La révérende soeur Sainte-Isabelle de France (née Cyr), fille de notre concitoyen, M. J.-W. Cyr, shérif, accompagnait cette semaine à Saint-Jérôme, la révérende soeur Saint-Théobald (née Ratelle) qui visitait son père gravement malade.

AU CERCLE D'ETUDES DE LA DURANTAYE

Mardi soir dernier, les membres du Cercle d'Etudes de La Durantaye avaient organisé une gentille petite soirée musicale et littéraire, que rehaussait de leur présence, le révérend Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, MM. les vicaires Adrien Robillard, René Desjardins, Paul Labelle, Camille Mayer, Robert Brouillet, l'honorable sénateur Jues-Edouard Prevost, MM. les abbés P.-E. Gauthier, M. l'aumônier du collège, les révérends Frères Sébastien et Eusèbe, la révérende soeur Marie-Anna, du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil, et nombre d'autres.

Cette soirée pourrait être qualifiée de soirée de famille, vu le caractère absolument intime qu'on lui avait donné. Les jeunes gens ont donné un programme charmant, choisi avec goût et exécuté avec soin.

Ce groupe fait école à Saint-Jérôme et il est à espérer que nombre de jeunes se joindront à cette phalange qui fait des efforts sensibles pour rendre les réunions aussi intéressantes et instructives que possible.

Voici le programme qui a été exécuté: 1. Ouverture, Marche Athabaska. 2. Un mot de bienvenue par le président. 3. Rapport des activités par l'aumônier. 4. Chronique par Etienne Blondin. 5. Déclamation, chant et musique. 6. Carrière professionnelle (deux causeries): "Le notariat" par Arthur Arcand et "La médecine" par Paul Viger. 7. "L'entretien des routes, en hiver, est-il avantageux"? oui par Jean-Paul Léveillé et non par Alphonse Boutin. 8. Musique par la fanfare. 9. M. le curé à ses jeunes. 10. Comédie. 11. Chant de l'A.C.J.C. par le Cercle. 12. O Canada.

Dimanche dernier, les dames de Sainte-Thérèse ont rendu visite au club de Dames "Jérémien". Les joueuses de Saint-Jérôme ont pris une belle revanche, comme l'indique le résultat suivant:

Table with 2 columns: Ste-Thérèse and S.-Jérôme. Lists names and scores for various games.

Le Jérémien tient à remercier les Thérésiens de leur aimable visite.

Notre ami, M. J.-T. Clément, gérant de district en assurance, est parti le 20 décembre pour un voyage à Winnipeg. Il passera les fêtes avec sa mère et sera de retour le 12 janvier 1935.

Le bureau de M. Clément sera cependant ouvert aux affaires et satisfaction est assurée aux clients étant donné la compétence du personnel qui le représentera. Nous souhaitons un bon voyage à notre ami et concitoyen.

Son Honneur le maire J.-Emmanuel Bertie, a été délégué au congrès des maires des cités et des villes, qui s'est tenu à Québec les 18 et 19 décembre.

La taxe et la surtaxe d'amusements à l'Aréna de Saint-Jérôme, pour la semaine du 9 au 16 décembre dernier, a rapporté, tant pour le patinage que pour les parties de gourt, la somme de \$55.49.

Judi dernier, 13 décembre, avait lieu le banquet d'huitres annuel de la chorale paroissiale, sous la présidence d'honneur de M. le curé Dubois. M. le maire Bertie, les échevins Lessard et Vaillancourt et tous les vicaires et aumôniers de la paroisse sont venus, par leur présence et leurs belles paroles, rehausser cette jolie fête intime.

M. le curé s'est empressé de féliciter les membres de la chorale pour le beau travail qu'ils accomplissent à la tribune de l'orgue et il les invita à assister régulièrement aux répétitions du mercredi.

Plusieurs morceaux de chant et musique furent exécutés par les membres, lesquels furent fort appréciés.

Mille mercis à Mme E. Richer et à son assistante pour le service aux tables et aussi à ceux qui ont organisé cette jolie fête.

CONSEIL MUNICIPAL

A la dernière séance du conseil, à laquelle étaient présents MM. les échevins A. Filion, A.-C. Huot, G.-E. Hamel, L. Giraldeau et A. Vaillancourt, sous la présidence du maire suppléant, M. L. Giraldeau, diverses questions d'intérêt local ont été discutées, ainsi que certains projets mis à l'étude.

Après les préliminaires ordinaires, le secrétaire-trésorier a été chargé de certaines perceptions d'arrangements de taxes et d'effectuer des mutations au rôle d'évaluation actuellement en vigueur.

Le bois acheté par la ville de M. David Lauzon est maintenant épuisé; cette entreprise de coupe de bois de chauffage ayant donné des résultats satisfaisants, l'offre de M. Emile Labelle de vendre à la ville le droit de couper 500 cordes de bois franc sur sa terre est acceptée suivant certaines conditions:

1- La ville paiera au dit Labelle un montant de \$0.60 par corde de bois franc coupé par les bûcherons de la ville. Cette quantité de 500 cordes devra être divisée comme suit: 1/2 en bois de 12 pouces de longueur et les 1/2 en bois de 15 pouces. Lorsque cette quantité de 500 cordes de bois sera prise, le vendeur avisera d'avance la ville de toute quantité supplémentaire qu'il décidera de vendre encore.

Il est entendu que M. David Lauzon continuera de faire la surveillance de la coupe de bois sur la terre de M. Labelle, et qu'une allocation de \$0.10 par corde lui sera payée par la ville. Cette surveillance devra s'exercer sur le travail des bûcherons, le charroyage et l'entretien des chemins nécessaires pour rendre le bois au chemin public.

Après recommandation du paiement de certains comptes le conseil ajourne la séance au 20 décembre.

AU PALAIS

SENTENCES PRONONCEES PAR L'HONORABLE JUGE LOUIS LORANGER

Mardi dernier, l'honorable juge Louis Loranger, président la présente session des assises criminelles du district de Terrebonne, a rendu les sentences suivantes:

- Louis Daoust, trouvé coupable de viol, 7 ans de pénitencier, et aussi trouvé coupable de séduction d'une employée, 2 ans de pénitencier. - Gabriel Vreugde dit Lajoie, trouvé coupable d'incendiarisme, 18 mois d'emprisonnement, à part le temps fait en prison.

- Georges Picotte, trouvé coupable d'avoir lancé un projectile contre un wagon de passagers, 2 ans moins un jour de prison.

- Ernest Therrien, trouvé coupable d'attentat à la pudeur sur un enfant de 9 ans, au temps fait en prison.

- Séverin Matte, trouvé coupable de vol, \$25.00 d'amende.

- Arthur Sauvé, trouvé coupable d'assaut indécrot: un mois d'emprisonnement et obligation de fournir un cautionnement de \$200.00 pour garder la paix durant un an.

- Josaphat Berniquier et Alexandre Berniquier, tous deux trouvés coupables d'assaut indécrot, à trois mois d'emprisonnement chacun.

- Aldège Prud'homme, trouvé coupable de viol, a été condamné à 4 ans de pénitencier à Saint-Vincent de Paul.

- François Saint-Jacques, de

Saint-Augustin, trouvé coupable de voies de fait, a été condamné à \$20.00 d'amende et à fournir un cautionnement personnel de \$200.00 pour garder la paix durant deux ans.

ENQUETE AJOURNEE

L'enquête préliminaire dans la cause de Léo Savage, accusé d'homicide involontaire, a été ajournée par Son Honneur Donat Lalonde, au 20 février 1935, pour l'examen volontaire et pour la preuve de l'accusé.

La Cour Criminelle a été ajournée jeudi dernier, au 8 janvier 1935. L'honorable juge en chef Greenshield présidera probablement la deuxième session des assises criminelles.

AVIS DES POSTES

Le maître de poste désire porter à la connaissance du public que mardi le 25 courant, fête de Noël, et le 1er janvier 1935, ces jours seront observés comme congés statutaires. En conséquence, le couloir du Bureau de Poste sera ouvert pour les propriétaires de cases postales entre 7 et 8 heures de l'avant-midi, et de 11 heures à midi seulement. Tous les guichets, sans exception, resteront fermés toute la journée.

Vu l'arrivée de la malle par le train à 2.21 hres le samedi après-midi, et le départ des courriers pour les routes rurales Nos 1, 2 et 3 de la paroisse de Saint-Jérôme, après la réception des journaux et des lettres par le train précité, il a été décidé par les autorités de laisser le Bureau de Poste fermé le dimanche après la messe; mais les employés et le maître de poste seront toujours heureux de répondre et donner du service le dimanche dans les cas urgents.

Joseph-Henri DESJARDINS, Maître de poste 2-21-12

MÉLI-MÉLO

(Suite de la première page)

pur caprice, en représentent les uns deux, d'autres trois, quatre et même plus. Suivant un vieux manuscrit grec et anonyme, ils auraient été quatre et se nommaient Misael, Achaël, Etienne et Cyriace. Cependant, la tradition paraît contraire à cette opinion, elle n'en compte que trois, et l'église qu'on avait bâtie à l'endroit où l'ange apparut se nomme l'église des Trois Bergers.

PENSEES

On a dit, quand il s'agit des crimes de l'homme, cherchez la femme; il est plus vrai de dire, quand il s'agit des vertus de l'homme, cherchez la mère. - Etienne Lamy

Il est des temps, et ce sont les nôtres, où la foi, sous peine de se trahir elle-même, doit devenir prodigieuse et suffire à tout dans un élan de dévouement et d'amour. - Cardinal Lavergne

CHRONIQUE A TIRE-D'AILE

Cette chronique vous renseignera sur les activités montréalaises touchant les arts et les lettres. Elle comprendra également des notes concernant des personnalités marquantes ou encore des mouvements susceptibles d'attirer votre attention et de solliciter votre appui.

Les temps présents exigent de nous une constante préoccupation de ce qui relève l'âme, cultive l'esprit et fortifie votre courage, en lui laissant entrevoir des jours meilleurs.

LA ARGENTINA

Montréal lui accordait récemment une chaleureuse réception. La danseuse argentine nous reviendra-t-elle? On nous dit qu'elle ne désertera plus son pays si propre à l'éclosion de la rêverie.

GUSTAVE SAMSON

Il était l'auteur de l'histoire la plus complète de la littérature française. Sa mort à Paris crée un vide. Il donna en Amérique sous les auspices de l'Alliance Française une série de conférences fort goûtées.

CONFERENCES DE L'INSTITUT FRANCO-CANADIEN

Le premier semestre universitaire nous a procuré l'occasion d'écouter six conférences: MM. Richet et Turpin, médecins, Eltori, Paul Hazard, Jacques Maritain et Etienne Gilson. Nous reitrons l'inappréciable

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions. Strictement payable d'avance

ATTENTION. - Skis pour grandes personnes et enfants ainsi que jeux de sacs de sable (jeu de poches) à vendre à bons prix, fabriqués par Willie Labelle, en face du Club de Golf, Tél. 96. 3-21-12

A VENDRE. - Un coffre d'outils de menuisier, comprenant un set complet d'outils en très bon état. Excellente occasion. Bon marché. S'adresser à 197 rue Brière, Saint-Jérôme. 1-21-12

A VENDRE. - Boulangerie bien établie ainsi que bon roulat. Production 1000 gros pains par semaine. Conditions: \$6000 dont \$4000 comptant et balance par paiements faciles. Une vraie chance à celui qui veut s'établir avantageusement. S'adresser à Casier 52, Brownsburg, P. Q. 8-14-12

AGENTS DEMANDES. - Pour représenter compagnie d'assurance Vie, Accidents, et Maladie. Territoire exclusif offert. Bonne commission payée. S'adresser à Casier 52, Brownsburg, P. Q. 8-14-12

A VENDRE. - Radios Victor et Philco, comme neufs garantis. Repris pour non paiement. Vraies occasions. H.-E. Roehon, 178, rue Labelle, Saint-Jérôme. Tél. le soir 357, le jour 129. 3-14-12

A VENDRE. - à 508 rue Saint-Edouard, set salle à dîner, radio, couchette, avec matelas, sommier, commode à 5 tiroirs, petits tapis, petite table de cuisine et autres tapis. Visible tous les soirs après 5 hres et le dimanche. 3-14-12

HOMME DEMANDE pour voyager et faire la vente et sollicitation d'impressions. Proposition intéressante à homme sérieux. S'adresser au bureau de L'Avenir du Nord.

BUREAU-SUCCURSALE A LACHUTE (Argenteuil) GERARD RAYMOND AVOCAT 276 Ouest, rue SAINT-JACQUES MONTREAL, TEL. PLATEAU 9073

Combattez les rhumes avant qu'ils commencent Fortifiez-vous avec les "3 éléments vitaux" En augmentant la proportion de calcium, de phosphore et de fer (les "3 éléments vitaux") dans votre organisme, vous contribuerez à enrichir votre sang, à fortifier vos nerfs et à augmenter votre résistance physique, de sorte que vous pourrez mieux lutter contre les dangers de l'infection. Le Sirop Fellows vous offre les "3 éléments vitaux" sous une forme facile à assimiler par l'organisme. F-226

LA SOCIETE DES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, et les membres fondateurs de cette association méritent pour leur louable initiative notre reconnaissance. A eux et au gouvernement provincial revient le crédit de voir à éloigner les soucis financiers. L'orchestre donnera six auditions cette année. Plus des deux tiers des instrumentistes sont des canadiens-français, — une innovation jusqu'au'paravant, même dans notre province française de Québec, nous nous trouvons en minorité dans les grandes oeuvres symphoniques. Rosario Bourdon, Wilfrid Pelletier, Eugène Chartier, Edmond Trudel et J.-J. Gagnier, docteur en musique, se succéderont à la direction. Ces chefs jouissent, non seulement ici, mais aussi à l'étranger, d'une réputation enviable. Nous soulignons qu'un Indien, M. Decaire, jouera les instruments de percussion. Les débuts auront lieu le 14 janvier, à l'Auditorium du Plateau. Léo-Pol Morin, grand pianiste, sera le soliste, et Rosario Bourdon, actuellement à la tête d'un orches-

COMPLIMENTS DE LA SAISON

"Et il y avait dans la même contrée des bergers qui passaient la veillée à la garde de leurs troupeaux".

L'origine de la fête de Noël se rattache si intimement à l'agriculture qu'il est naturel que ceux qui sont engagés dans cette noble et ancienne profession éprouvent un sentiment tout particulier à mesure qu'ils s'approchent de ce jour illustre entre tous.

Et c'est pourquoi nos pensées, retentant pendant quelques brefs moments toutes les choses mondaines, se pénètrent de l'esprit de Noël et de tout ce qu'il représente.

En cette occasion qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir que le Ministère de l'agriculture, agissant de concert avec les Ministères et les institutions des provinces, pourra continuer, comme il l'a fait jusqu'ici, à promouvoir partout des sentiments d'amitié et de bienveillance, et à développer toutes les initiatives susceptibles de rendre service au peuple canadien et au monde en général.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Téléphone 256 F. E. POITRAS ENR'G NETTOYEUR et TEINTURIER Satisfaction garantie Livraison même semaine POUR DEUIL: SERVICE DE 24 HEURES 233, rue DE VILLEMURE, SAINT-JEROME

LIGUE DE BOWLING INDUSTRIELLE

LUNDI 17 DECEMBRE

DOMINION RUBBER REGENT KNITTING

Table with 2 columns: Dominion Rubber and Regent Knitting. Lists names and scores.

Regent Knitting gagne 3 parties.

CHEVALIERS DE COLOMB ROLLAND

Table with 2 columns: Chevaliers de Colomb and Rolland. Lists names and scores.

Chevaliers de Colomb gagnent 3 par ties.

Nous implorons votre appui

Combattez la Tuberculose

Achetez DES TIMBRES DE NOËL

MEDECINS-VETERINAIRES
Dr Rosaire Gauthier, D.M.V. Rue Saint-André Tél. 32 TERREBONNE
Dr Charles-A. Gauthier, D.M.V. 261, De Villeneuve Tél. 301 SAINT-JEROME